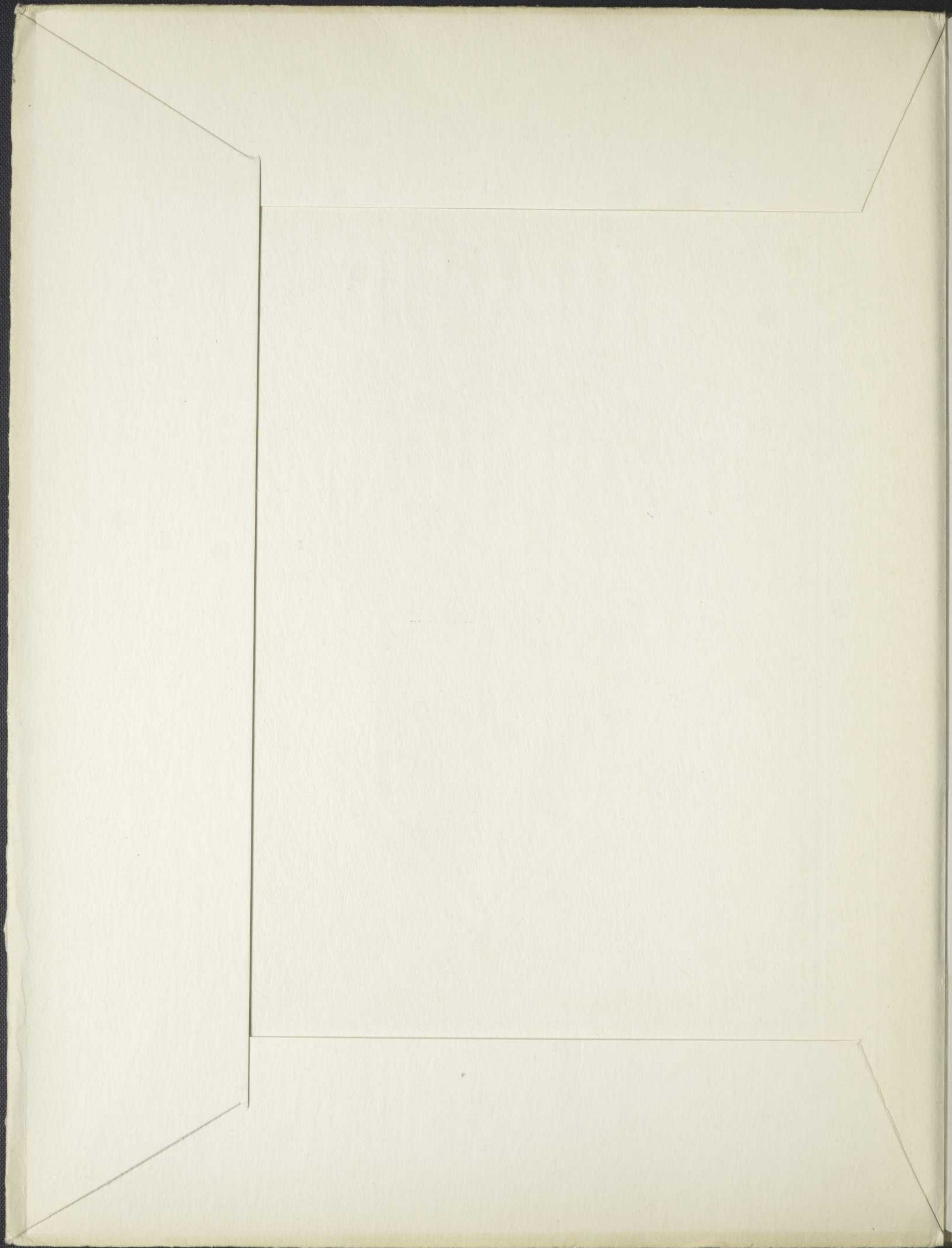


REVUE
DOMINICAINE





THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

REPORT OF THE
COMMISSIONERS OF THE
LAND OFFICE
OF THE STATE OF ILLINOIS
FOR THE YEAR 1870

CHICAGO
PUBLISHED BY
J. H. BROWN & COMPANY
1870

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
REPORT OF THE
COMMISSIONERS OF THE
LAND OFFICE
OF THE STATE OF ILLINOIS
FOR THE YEAR 1870



CHICAGO
PUBLISHED BY
J. H. BROWN & COMPANY
1870

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

CHICAGO
PUBLISHED BY
J. H. BROWN & COMPANY
1870

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
REPORT OF THE
COMMISSIONERS OF THE
LAND OFFICE
OF THE STATE OF ILLINOIS
FOR THE YEAR 1870

CHICAGO
PUBLISHED BY
J. H. BROWN & COMPANY
1870

Attention spéciale
aux commandes
par la poste



P. L. TURCOTTE

MARCHAND de FOURRURES

Tél. 4-1030 39, de la Chapelle, Québec, P.Q.

SPÉCIALITÉ :
Manteaux sur Mesure
Confection et Réparations

Tél. 4-2916

Rés. 4-2219

JULES DORION

ENTREPRENEUR
PLOMBIER
COUVREUR
ÉLECTRICIEN

Ferblanterie sur ordre, de toutes sortes.
11, rue RAMSAY, QUÉBEC, P.Q.

TÉL. RÉSIDENCE 4-4804 TÉL. ATELIER 4-4451

JOSEPH PICHETTE

LIMITÉE
ENTREPRENEURS
PLOMBIERS
ELECTRICIENS
ET
COUVREURS

BUREAU: 45, rue DUMONT, QUÉBEC, P.Q. Tél. 4-4781



EDGAR DÉCHÈNE

MARCHAND
de
FOURRURES

confection
et
réparations

Tél. 3-3313 80, rue St-Joseph
QUÉBEC, P.Q.

POUDRE À PÂTE - POUDRE À PAIN - ÉPICES - THÉ - CAFÉ - TRAVAIL DE MOUTURE - ETC.



J.-W.-PAGE

13 RUE CHAMPLAIN
Tél: 2-8367

QUÉBEC, P.Q.
Importateur - Manufacturier

TÉL. 3-0760

QUEBEC GENERAL TRANSPORT CO. L.TÉE

CONTRACTEUR
CAMIONNAGE

DONAT SIMARD
PRÉSIDENT

TRANSPORTE
TOUT ET PARTOUT

454, 1^{re} rue ARAGO, QUÉBEC, P.Q.

ARTHUR POULIN ENTREPRENEUR-GÉNÉRAL

Brique, Béton Armé, Enduits,
Tuile, Pavage en Béton.

*ouvrage fait avec
soin et promptitude*

Tél. 7513

249, rue ST-OLIVIER

QUÉBEC, P.Q.

TÉL. 5013

ROMÉO

DROLET

MARCHAND de
FOURRURES



11, AVENUE JACQUES-CARTIER,
ST-FRANÇOIS D'ASSISE,
QUÉBEC, P.Q.



MAISON FONDÉE EN 1845

TÉL. 2-2119

SERVICE JOUR ET NUIT

GERMAIN LÉPINE LIMITÉE

MANUFACTURIERS D'ARTICLES FUNÉRAIRES

Ambulance

PRÉSIDENT - GÉRANT : H. JULES LÉPINE
283, rue ST-VALIER, Québec

Directeurs de
Funérailles et
Embaumeurs



BILODEAU Limitée

ENTREPRENEURS

Tuile, Terrazzo, Marbre, Ardoise, Pierre Artificielle,
Pavages, Trottoirs, etc.

J. IGN. BILODEAU

PRÉS. ET GÉRANT

TÉL. 2-1143

82, RUE RICHELIEU, QUÉBEC.

J. LABELLE

Tél. 8216

Diplomé General Motors

J.S. Ruelland

CARROSSIER

Réparations d'Automobiles
et de Rembourage
Carrosserie endommagée
et débassage de tous genres.

Spécialité:—
Peinture Duco Dupont
Vitrage des Chars
Mécanique.

2, Christophe Colomb,

Québec, P.Q.

Portes de tabernacle
Calices, Ciboires
Porte-encensoirs, etc.



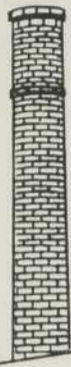
J. ARSÈNE BELLEVILLE, LTÉE

DOREURS - ARGENTEURS - ORFEVRES
Fabricants de Tabernacles Liturgiques

47, RUE SOUS-LE-FORT, (Basse-ville) QUÉBEC, P.Q.



Chasublerie,
Chasubles, Chapes,
Échanges de toutes sortes.



Téléphone Bureau : 8040

Arthur PELLETIER & CIE.

Construction de cheminées
en brique solide *et*
en brique radiale.

Murage de bouilloires

167, rue St-Sauveur. Québec, P.Q.

prix modérés
satisfaction garantie

QUÉBEC, P.Q.

ARMAND LAPOINTE

MANUFACTURIER
de FOURRURES

Tél. 2-3354 - 8, rue FRANKLIN, près Bid. Langelier

A. GENOIS LIMITEE

ENTREPRENEURS

MARBRE, TUILE,
TERRAZO

105, DES COMMISSAIRES

QUÉBEC, P.Q.

Tél. 3-0335

ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC

185, Boulevard Langelier - Téléphone 2-6864

LES COURS SONT ORGANISÉS COMME SUIT:

1^o COURS RÉGULIERS :

(A) TECHNIQUE, 4 ANNÉES D'ÉTUDES

(B) DES MÉTIERS, 3 ANNÉES D'ÉTUDES

DIPLÔME OFFICIEL



BOURSES AUX ÉLÈVES MÉRITANTS

2^o COURS ABRÉGÉS D'AUTOMOBILE:

— 10 MOIS D'ÉTUDES —

3^o COURS DE SOIRS

COMPRENANT DE NOMBREUX COURS LIBRES.

PROSPECTUS sur DEMANDE

Escaliers en fer pour
intérieur et extérieur
Sauvetage en fer
Clôtures en fer de tous
modèles. Châssis en acier

ANTONIO BUREAU

ENTREPRENEUR

FER E BRONZE ORNEMENTAL

Tél. 6334 110, 3^{ème} RUE, LIMOILOU, QUÉBEC, P.Q.

Grilles en fer forgé et décoratif
Croix d'églises et de cimetières
Lampadaires et Lustres.
Tous travaux sur plans
exécutés avec soin.

ARMAND MATHIEU (tel. 3-3776) EDMOND SYLVAIN (tel. 9898)

MATHIEU & SYLVAIN

ENTREPRENEURS

44, Ste-Ursule, Québec, P.Q. tél. 2-2240

J. Ed. Mignault

OPTOMÉTRISTE



Gradué, docteur en optique de Détroit
et Phil. Ex. pour C.N.R. Ursulines:
E. Lines Ltd., etc., Marine, Aviation.

EXAMEN de la VUE

LUNETTES, etc.

Corrections musculaires

Exercices orthoptiques

Tél. 2-1803

52, rue St-Jean, Québec, P.Q.

TREMBLAY & DION

274 BLVD CHAREST
QUÉBEC

TEL:

2-5024

IMPRESSION
"PHOTO-LITHO"

BLUE PRINTS, PHOTOSTATS

SPECIALITÉS:
Réparations
Remodelage
FOURRURES

ARTHUR JOBIN

MARCHAND
de FOURRURES

Tél. 9016

147, rue ST-JOSEPH, QUÉBEC, P.Q.

MEUBLES DE BUREAU
NEUFS *et* USAGÉS

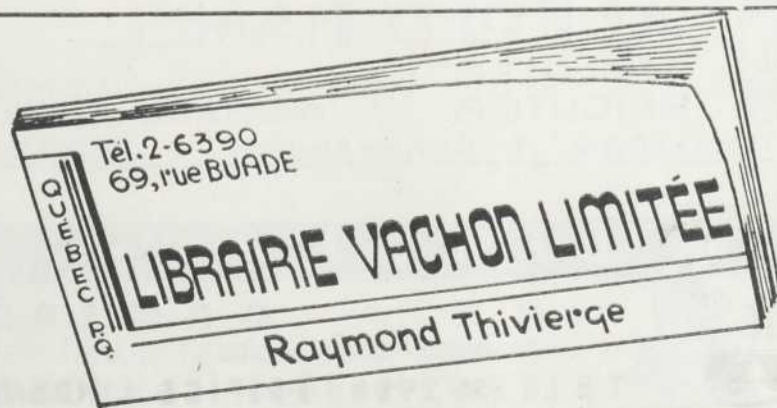
BOVIN & LEVASSEUR

117, CÔTE D'ABRAHAM,
QUÉBEC, P.Q.

LOUIS H. LEVASSEUR, B.A., Prop. TÉL. 2-1771



J. LABELLE



Tel. 2-6390
69, rue BUADE

LIBRAIRIE VACHON LIMITEE

Raymond Thivierge

Tél. 9454

THE OFFICE SPECIALTY Mfg. Co. Ltd.

J.-L. VEZINA, gérant

Ameublement de bureaux — Systèmes de classement

291, Boulevard CHAREST

QUEBEC

144, avenue RENAUD
Tél. 4-4861

73, rue RICHELIEU
Tél. Rés. : 4-2248

L.-ALFRED BILODEAU

SPÉCIALITÉ: PIERRE ARTIFICIELLE DE TOUT GENRE
Q U É B E C

J. VILLENEUVE LIMITÉE

ENTREPRENEURS-SCULPTEURS ET MANUFACTURIERS

Sculpture dans tous les styles — Dorure au bruni et à l'huile
Autels — Ornaments — Mobiliers d'églises — Etc.

ST-ROMUALD, CO. LÉVIS, P.Q. — TÉL. BELL 36w

Tél. Bureau : 3-2572

Tél. Résidence : 3-4129

P. E. LAROCQUE

ENTREPRENEUR LICENCIÉ

Chauffage — Plomberie — Electricité

86, COTE D'ABRAHAM

QUEBEC

O. PICARD & FILS INC.

Plomberie — Chauffage — Electricité
Ventilation — Air climatisé

Gérant : J.-C. LACHANCE

78, ST-AUGUSTIN

Tél. 2-1239

QUEBEC

Tél. 6642

ÉMILE CÔTÉ ENRG.

ENTREPRENEUR GENERAL

211, rue ST-CYRILLE

QUEBEC

**STANDARD
INSURANCE
AGENCIES**



ASSURANCES
GÉNÉRALES

71, rue St-Pierre

QUÉBEC, P.Q.

TÉL. BUREAU: 2-1877

TURCOTTE & GOUSSE ENRG.

PHOTOGRAPHES

Spécialité : Photographie Commerciale et Studio

85, DORCHESTER — COIN ST-JOSEPH — QUÉBEC

TÉL. 2-5087



J. A. ROCHETTE

MARCHAND DE CHAUSSURES

19, RUE ST-JOSEPH

— — — QUÉBEC

LA PÂTISSERIE FRONTENAC

GÂTEAUX POUR TOUTES OCCASIONS

Spécialité : Petits Gâteaux pour les Thés et pour Banquets
Prompte livraison pour commandes par téléphone

300, RUE ST-JEAN — TÉL. 2-5721 — QUÉBEC



SAMUEL DE CHAMPLAIN

le
PORTER

Champlain

*est un vrai
pain liquide*



ALFRED HAMEL

HORLOGER
BIJOUTIER

Tél. 2-7539

401, rue St-Jean

QUÉBEC, P.Q.

spécialité: RÉPARATION de
Montres, Horloges, Bijoux, etc.

DOMINION

QUÉBEC, P.Q.

poissons, fruits, légumes,
beurres, fromage, oeufs

FISH & FRUIT

LIMITED

Propriétaires de l'entrepôt
FRIGORIFIQUE DOMINION

SPÉCIALITÉ AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



LANGEVIN CIMON B.A.I.F.

CAMERA ZEISS

INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES · MATÉRIEL D'ARTISTES, ETC.

TÉL. 2-2998 · ÉDIFICE LINDSAY · 203, ST-JEAN · QUÉBEC



REVUE DOMINICAINE

1940

Directeur

T. R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P.

Conseillers

RR. PP. Ceslas FOREST, Benoît MAILLOUX, Raymond-M. VOYER,
Thomas-M. LAMARCHE, Albert SAINT-PIERRE, O. P.

*La Revue ne sera pas responsable des écrits de col-
laborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique.*

ABONNEMENTS

Canada : \$3.00 ; Etranger : \$3.25 ; Avec le Rosaire :

25 sous en plus ; Le numéro : 30 sous.

Abonnement de soutien : \$10.00

PUBLIÉE À SAINT-HYACINTHE, P. Q.

POUR L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL, P. Q.



Canadian Plaque Co. Ltd

MANUFACTURIERS de PLAQUETTES sur BOIS, divers SUJETS RELIGIEUX,
d'après le nouveau procédé

Tél. Fitzroy 5655 **GLASTEX** 465, av. RIVER
VERDUN, P.Q.



CONSULTATIONS { 2 à 4 Hrs. P.M.
7 à 8 - P.M.

Dir P. del Vecchio

SPÉCIALITÉ:

MALADIE/ CHRONIQUE/
CANCER, TUBERCULOSE,
ASTHME, RHUMATISME

TÉL.: FR. 1895
900 e.t. / Sherbrooke

FACTEURS d'ORGUES

Casavant Frères

ÉTABLIE en 1880
Limitée

ST-HYACINTHE, P.Q.

Au delà de 1600 orgues à tuyaux de toutes dimensions ont été installées par cette maison dans toutes les Parties du monde.



ARTISTE
à l'ŒUVRE de PRESSE DOMINICAINE

Tél.: ELwood 1232
4421, ave Oxford

EUGÈNE CÔTÉ

PRÉSIDENT
J.A. & M. CÔTÉ LTÉE

Manufacturier
de chaussures

ST-HYACINTHE

VOTRE ALLIÉE

Au service du public depuis plus de soixante ans, la Banque Canadienne Nationale se préoccupe d'assurer le succès de ses clients, auquel est lié son propre succès. Désireuse de coopérer avec vous, elle vous réservera le meilleur accueil, quelle que soit l'importance de votre entreprise ou votre compte.

Banque Canadienne Nationale
Actif, plus de \$150,000,000
537 bureaux au Canada
St-Hyacinthe

Préparation aux examens pour l'admission à la pratique de la sténographie officielle

RAOUL REINAUD

STÉNOGRAPHE OFFICIEL
MEMBRE de l'ASSOCIATION des STÉNOGRAPHERS POLYGLOTTES de PARIS

COURS JOUR et SOIR PRIX MODÉRÉS

7436, rue ST-DENIS MONTRÉAL Tél. DO. 6928

Cours privés de sténographie bilingue, Dactylographie, FRANÇAIS et ANGLAIS, OUVRAGE de BUREAU

TEMPÉRATURE

100%

L'ILLUSTRATION

NOUVELLE

PRIX

3c

TARIF d'ABONNEMENT EDITION QUOTIDIENNE

MONTRÉAL et BANLIEUE \$ 6.00
PROVINCE \$ 5.00

TÉL: FA 1171* 1124 est., MARIE-ANNE CASE POSTALE 1480

DU BON LAIT DE CHEZ-NOUS

COOPERATIVE

Lait et Crème Montréal

4105 est, Notre-Dame AMherst 2171



tél. CR. 9957 6296, Rue ST-ANDRÉ, Montréal

LES PRODUITS MADELON ENRG.

EXCELLENT CONTRE:
MAL de TÊTE, de DENTS, d'OREILLES - GRIPPE - RHUMATISME





Tél.: LANcaster 9018

J.H. LAMARCHE

415 ouest, St-Jacques Montréal

RELIEUR et RÉGLEUR
spécialité:
LIVRES de BIBLIOTHÈQUES

Juin 1940

R. P. Marie-Alain COUTURIER, O. P.

Problème d'un art religieux canadien

R. P. Julien PÉGHAIRE, C. S. Sp.

**Pour une organisation meilleure
des études philosophiques**

T. R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P.

La famille et le milieu du travail

Le Sens des Faits

Neutralité, par le R. P. Gérard PARÉ, O. P. — Un congrès scientifique à Ottawa, par le R. P. Raymond-M. VOYER, O. P. — Visites Interprovinciales, par Mme Emilie RINFRET — Projections : *Le P. Couturier à notre aide* — *Cure de soleil*, par CRITICUS.

L'Esprit des Livres

Desquerat : *La Propriété* (A.-M. G.) McNabb : *Eleven, thank God!* (R. M.) Pire : *Pitié ou Insensibilité?* (A. P.) Archambault : *Charles Péguy* (J.-M. P.) Borne : *Options sur Demain* (J.-M. P.) Fenton : *The Theology of Prayer* (A. P.) Démaret : *Indulgences à l'usage de tous les fidèles* (A. P.) Marie-Aimée-de-Jésus : *L'enseignement à l'Institut de la Présentation-de-Marie* (G. P.) Brey : *Si je t'oubliais* (J.-M. G.) Goyer : *Sois tempérant* (N. M.) Richer : *Silhouettes du monde politique* (A. S.-P.) Autres publications. Table des Matières, 1er semestre.

*Fortement recommandée
par la Faculté*

contre LE RHUMATISME, L'ARTHRITISME, LA DYSPEPSIE ET LES AFFECTIONS VÉSICALES, HÉPATIQUES ET RÉNALES.

**VICHY
CÉLESTINS**

*La Plus Renommée des Sources
Alcalines Naturelles*



Spécifiez
VICHY-
CÉLESTINS

L'embouteillage
sur place
est contrôlé
par l'état
français

Alcalifiant
Naturel
Anodin

La Parfumerie

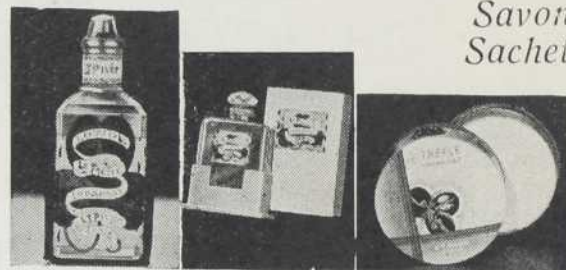
L. T. PIVER

PARIS MONTRÉAL
ET TOUS PAYS DU MONDE

MAISON FONDÉE EN 1774

vous suggère
Le Trèfle Incarnat

Parfum
Lotion
Poudre de Beauté
Savon
Sachet



Dans les bonnes Pharmacies

Tél.

Fitzroy

8 5 8 5

COLLES DE TOUTES SORTES

En poudre, en flocons, flexible, en pâte, liquide

MEREDITH, SIMMONS & Co. Ld.

5 5 6 5

Chemin de la
Côte St-Paul

Montréal

FARINES à GÂTEAUX
— PRÉPARÉES —
GÂTEAUX au CHOCOLAT
GÂTEAUX aux ÉPICES
GÂTEAUX BLANCS
FARINES à BEIGNES

SMITH & O'FLAHERTY LIMITED

IMPORTATEURS, MANUFACTURIERS & DISTRIBUTEURS
de Gélatines, Condiments, Huiles essentielles et essences culinaires
de la plus haute qualité

85 A ouest, VITRÉ

MONTRÉAL

Tél. HA. 53 97

POUDRE MERINGUE
GÉLATINES —
— ESSENCES
VANILLE, CITRON,
ORANGE, ÉRABLE.

ENCOURAGEZ notre INDUSTRIE CANADIENNE-FRANÇAISE CATHOLIQUE

La Cie de Liqueurs

LANIEL & FRÈRE, prop.

Corona
LIMITÉE



Tél. Wilbank 0470
3159, av. VERDUN
VERDUN

PRODUITS RECOMMANDÉS
CONFITURES
Marques:
Renaud et Fruitai
Beurres sucrés variés
Beurre d'arachide
Gelée à dessert
Poudre à liqueurs
Sirop de table, etc.

RENAUD & FRÈRES INC.

MANUFACTURIERS de CONFITURES et d'autres PRODUITS ALIMENTAIRES

Tél. FRontenac 3197

MONTRÉAL

1337 est, rue ONTARIO

Assurez-vous du
maximum de qualité
toujours égale—pour
un prix raisonnable
"Qualité et saveur
valent mieux que
prix trompeur."

LE DEVOIR

Directeur-Gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Redacteur en chef: Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMÉRO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA \$6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E. Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

Problème d'un art religieux canadien

Le problème qui se pose n'est pas un problème spécifiquement canadien : il y a seulement certaines données canadiennes d'un problème général qui est le problème de l'art chrétien dans le monde moderne.

Mais il en est de ce problème-là comme de presque tous les autres : il se pose pour certains esprits, il ne se pose pas pour tous. Si nous interroignons la très grande majorité des ecclésiastiques et des paroissiens généreux qui assument, en fait, la charge de l'édification et de l'ornementation de nos églises, ils seraient très surpris d'apprendre qu'il y a un « un problème ». Quand ils désirent une statue, un vitrail, un tableau d'autel, ils n'ont pas plus d'embarras qu'ils n'en ont à commander des radiateurs ou des parquets : il y a des maisons spécialisées dans ce genre de productions. Et ils y trouvent très exactement ce qu'ils désirent, dans les dimensions, les formes, les couleurs et les prix les plus précisément adaptés à leurs désirs, à leurs goûts et à leurs bourses : il ne se pose donc absolument aucun problème — et pas plus en Amérique qu'en Europe, pas plus au Canada qu'en France ou en Angleterre...

Du moins pour ces ecclésiastiques-là, pour ces paroissiens-là. Car il y a un malheur : c'est qu'à ce régime-là, si bien établi, l'immense majorité de nos églises, de nos chapelles et de nos couvents, en sont arrivés (en dépit des sommes souvent énormes qui ont été dépensées) à un degré de médiocrité et de bêtise artistiques proprement scandaleux.

Et alors le « problème » se pose tout de même : dans les faits, dans la réalité. Et comme de raison, il se pose d'autant plus

sérieusement qu'il ne s'est pas posé pour ceux qui ont été responsables de cet état de choses. Car c'est alors justement le fait même qu'il ne se soit pas posé pour eux qui fait naître dans des esprits plus exigeants une interrogation, une inquiétude plus grave : « Comment ce clergé, par ailleurs fervent et dévoué, comment ces catholiques, sincères et capables de sacrifices, peuvent-ils aimer, goûter de telles choses ? Comment ne voient-ils pas la nullité, la niaiserie de tout ce qu'ils mettent dans leurs églises ? A quel état d'âme, à quel état du cœur cela répond-il donc en eux ?... » Et sans doute on sait bien qu'ils ont d'autres soucis, plus immédiatement apostoliques, et qu'ils sont souvent accablés de travaux, et qu'ils vont au plus pressé... Pourtant la question demeure.

* * *

En Europe, jusqu'à ces dernières années, on ne pouvait guère échapper à ces inquiétudes : en entrant dans la moindre église de village, ou dans la plus illustre cathédrale, il fallait bien constater que tout ce qui était ancien (et souvent tous les styles, toutes les époques s'y mêlaient) y était admirable ou émouvant — et que tout ce qui datait de moins de cent ans, peintures, vitraux, statues, vêtements liturgiques, n'avait plus aucune valeur ni d'art, ni de piété.

Je dis « en Europe », parce que les témoignages du passé, plus nombreux, plus glorieux, y sont aussi plus pressants, forcent davantage la réflexion ; mais si on considère ici, au Canada, les plus vieilles églises, celles du « régime français », n'est-on pas obligé de constater aussi que ces vieilles églises-là, comme les humbles maisons paysannes du même temps, sont encore ce qu'on a de mieux, en dépit des sommes inouïes qu'aura coûté aux

PROBLÈME D'UN ART RELIGIEUX CANADIEN

fidèles ce qu'on a bâti depuis ? Là aussi ne faudra-t-il pas se boucher les yeux pour ne pas voir que les statues, les peintures, les vitraux, qu'on a rajoutés aux choses du passé, y mettent des notes discordantes, et une sorte de vulgarité vraiment désolante ? Là aussi, là surtout, l'étranger de passage, l'anglais, le protestant ne vont-ils pas se poser les mêmes questions, se demander si ceux qui ont maintenant la charge de ces vieilles églises, sont bien les fils, les héritiers spirituels de ces prêtres et de ces fidèles qui avaient inspiré, aimé et bâti les grands monuments du passé ou ces humbles merveilles de piété, de finesse et de goût ?

Dès lors, comment le vrai problème ne se poserait-il pas à l'esprit non seulement des incroyants cultivés, mais aussi de tous ceux dont la foi un peu hésitante, s'interroge sur la valeur humaine, sur la valeur actuelle de civilisation du christianisme ?

Et si le problème que pose ainsi l'état présent de l'art chrétien se pose sur ce plan-là, et s'il est posé dans les esprits, non par des tendances personnelles à la critique ou à l'inquiétude, mais posé par des faits objectivement, communément constatés, comment ne serait-il pas un problème grave pour les consciences catholiques de ce pays ?

Nous savons bien, en effet, que pas plus en art qu'en tout autre domaine il n'est de génération spontanée : l'art est toujours lié à un certain état de civilisation. Et ses caractères et sa vie en dépendent et témoignent pour elle. Il y a un art chrétien quand il y a une civilisation chrétienne. Et s'il y a dans un pays décadence de l'art chrétien, c'est donc qu'il y a en dépit des apparences une décadence secrète de la civilisation chrétienne dans ce pays-là.

Et cela demande d'autant plus réflexion que le pays est plus chrétien, plus généralement, plus officiellement chrétien. Car en

France, par exemple, il est bien entendu que du moment que nous avons fait la révolution de 1789, et que nous sommes décidément un peuple « païen, maçon, juif », etc... Il est normal et « juste » que nous ayons eu l'art religieux décadent que nous méritions... Tout cela est entendu, réglé, mais ici ? Ici, où on n'a pas fait 89, où la discipline de la foi et des mœurs ne s'est pas relâchée, où la puissance du clergé est demeurée intacte, comment se fait-il que la même décadence se soit produite ? Et cela ne fait-il pas un beau sujet de réflexions ?...

Autre problème tout à fait connexe : comment se fait-il que ce soit précisément dans cette même France, anarchiste, impertinente, insubordonnée, que la renaissance ait commencé — et que tout vienne encore d'elle et non pas des saints pays concordataires, conformistes, vertueux ? Ne voilà-t-il pas encore de beaux problèmes ?

Je les pose ici, parce qu'ils révèlent un autre aspect essentiel de tous les problèmes du domaine des arts. Dans ce domaine-là il faut se garder de systématiser : les choses n'y sont pas si simples — et deux et deux n'y font que rarement quatre. Dès qu'on entre dans ce royaume, il faut se souvenir que tout, ou presque tout, y est hasards, aventures et miracles. Les sources les plus pures y sont aussi les plus cachées et elles font naître à la surface des fleurs disparates et qui poussent pourtant toujours ensemble.

* * *

Des beaux problèmes que j'ai posés je n'aurai pas l'impertinence de proposer la solution. A chacun de regarder et de conclure, sans se hâter. Je voudrais pourtant en guise de conclusion, dire encore quelque chose : s'il y a aujourd'hui une renaissance

PROBLÈME D'UN ART RELIGIEUX CANADIEN

française de l'art chrétien, elle est due à ces petites équipes d'indépendants qui se sont succédé à Paris depuis cent ans : c'est parce qu'il y a eu Delacroix et Daumier, Corot et Manet, Degas et Cézanne, Gauguin et le Douanier Rousseau — et même Braque, Matisse et Bonnard que la tradition française est demeurée vivante. Et en dépit de toutes les Académies, elle n'est restée vivante qu'en eux. Admirable revanche de la vie : ce sont ces fous, ces révoltés, ces réfractaires qui ont tout rendu possible, même l'action de Denis et de Desvallières, et par eux, la renaissance de l'art chrétien. Car pour qu'il y ait un art chrétien dans un pays, il faut d'abord qu'il y ait dans ce pays un art vivant. Avec tout ce que cela comporte de liberté et de risques acceptés.

M.-A. COUTURIER, O. P.

Pour une organisation meilleure des études philosophiques

Le temps est aux projets de réforme. Et c'est notre enseignement, notre enseignement secondaire spécialement, qui le plus souvent est visé. On y a tout critiqué : manuels et professeurs, choix et distribution des matières enseignées, méthodes et résultats. Pour chacun de ces points, nombreux ont été projets et suggestions.

Une discipline cependant semble avoir presque échappé, sinon aux critiques, du moins aux projets et suggestions, c'est la philosophie. Aussi quand, sur la bienveillante invitation de son Directeur, j'acceptai de dire mon mot dans l'enquête, menée cette année dans la Revue Dominicaine, sur l'enseignement dans le Québec, je crus que quinze années de professorat en philosophie m'autorisaient à faire en toute sincérité une suggestion pour une meilleure organisation de nos études philosophiques.

* * *

Partons des faits.

Premier fait : dans les classes de philosophie de nos collèges canadiens-français, un peu plus de la moitié des élèves se destinent au monde et le reste au clergé séculier ou régulier. Exactement, parmi les finissants de 1938, 372 contre 274, et parmi ceux de 1939, 420 contre 308.

Deuxième fait : les premiers (appelons-les les « laïcs » pour abrégé) sentent, les uns confusément, les autres plus nettement, que notre enseignement philosophique ne répond pas à leurs légi-

times aspirations d'avenir. S'ils admettent l'intérêt pour leur vie religieuse de la théodicée et de la morale, ils ne voient par contre dans les autres traités que des thèses pratiquement inutiles pour eux. Indispensables peut-être à leurs camarades futurs théologiens, ces thèses ne sont à leurs yeux qu'une condition sine qua non (et qu'en toute équité on ne devrait pas leur imposer) du baccalauréat exigé pour préparer à l'Université la carrière de leur choix. Par une conséquence psychologiquement inévitable, ils n'étudient la philosophie que dans la mesure minima, jugée par eux indispensable à l'obtention du diplôme ; donc sans en chercher l'intérêt vital ; donc pratiquement en dégoûtés.

Ajoutez-y l'obligation de travailler sur des manuels latins, où des thèses subtiles, classées par eux dans la rubrique « inutile », sont présentées dans l'appareil le plus didactique, le plus sec et le plus abstrait qu'on puisse rêver. Si par-dessus le marché le professeur s'obstine à donner en classe, en un latin que ses élèves traitent volontiers de latin de cuisine, sinon les explications, du moins les thèses, définitions et arguments, comment voulez-vous que ces pauvres jeunes gens, qui souvent n'ont appris le latin qu'à leur corps défendant et à coups de dictionnaires, ne sortent pas de nos collèges dégoûtés pour la vie de cette oiseuse, obscure et accablante discipline qu'on leur a présentée sous le nom de philosophie thomiste ? Comment voulez-vous que si, chez nous ou ailleurs, ils prennent contact avec une autre philosophie plus attrayante, ils ne souhaitent pas d'instinct la voir remplacer celle qu'ils ont subie ?

En 1938, parallèlement à mon cours normal, je dirigeais deux jeunes Français dans la préparation du baccalauréat français. En mai, je demandais séparément à deux de mes élèves cana-

diens quelles modifications ils souhaiteraient dans leur programme québécois (je devais assister, quelques jours après, au comité chargé de mettre au point ce programme) : « Suppression totale du latin, me répondirent-ils sans se concerter, introduction de la méthodologie et de la psychologie comme dans le programme de France, moins de métaphysique — Certes ces questions sont intéressantes, leur dis-je, mais impossible de rogner sur la métaphysique et le temps manque pour tout voir ». J'eus alors cette réplique : « Ainsi donc, nous, les laïcs, nous sommes sacrifiés aux *soutanes* » ! Sans attacher à l'incident plus d'importance qu'il ne mérite, je le cite, car il garde à mes yeux valeur de symbole et de symptôme ¹.

Troisième fait : depuis deux ou trois ans, nos Evêques ont imposé une troisième année de philosophie à faire au grand séminaire. Pourquoi ? Les professeurs de dogme et de morale n'en ont jamais fait mystère, en particulier aux Journées Thomistes d'Ottawa, en 1935. On désire chez les clercs une préparation philosophique plus poussée à la théologie telle qu'aujourd'hui elle s'enseigne. Il est à croire que cette préparation, nous, les professeurs de collèges, nous ne la donnons pas et nous ne pouvons pas la donner.

Serait-ce fausser la réalité que de conclure de ces trois faits que *notre enseignement ne satisfait aucun des deux groupes dont sont constituées nos classes ?* Evidemment, ce n'est pas normal.

* * *

Que faire ? Séparer les deux groupes, adapter l'enseignement philosophique, programmes et méthodes, au but différent

1. Je m'en tiens — qu'on le remarque bien — au seul exposé des faits ; je ne juge pas. Je n'ignore pas non plus qu'il y aurait des exceptions à signaler et des nuances à introduire. Le peu de pages dont je dispose m'interdit d'y songer.

que chacun prétend atteindre : les « laïcs », une formation générale humaine et une connaissance suffisante des motifs rationnels qui basent toute vie religieuse ; les clercs, une forte préparation à une formation théologique à la hauteur des exigences modernes.

Tous nos jeunes gens donc, destinés ou non au sacerdoce, continueraient comme par le passé à faire ensemble leurs six années d'études grammaticales et littéraires. Comme par le passé ils subiraient en fin de rhétorique le même examen¹. Comme par le passé, ils auraient largement le temps de se connaître et de nouer cette bonne camaraderie et ces fortes amitiés qui durent toute une vie. Ainsi l'avantage d'une éducation première commune à notre clergé et à notre élite laïque serait conservé intact et continuerait à produire ses heureux effets pour le plus grand bien de la religion et de la société canadienne-française.

Seulement, la rhétorique faite, tandis que les laïcs feraient leur philosophie au collège, les aspirants au sacerdoce la feraient toute entière au grand séminaire ou dans les scolasticats. Et en cela il n'y aurait rien d'extraordinaire, puisque c'est ainsi que les choses se passent dans le reste de l'Eglise. Le Droit Canon et ses commentateurs conçoivent toujours la philosophie des clercs faite au grand séminaire comme la théologie². Les Evêques des

1. A moins que l'on préfère, comme l'idée en flotte en l'air, faire bifurquer après la 3e, scientifiques et littéraires, vers un examen spécial.

2. Cf. *Codex Juris Canonici*, canon 1365, n. 1 et VERMEERSCH-CREUSEN, *Epitome Juris Canonici*, t. II, p. 429, Louvain, 1927 ; CANCE, *Le Code de Droit Canonique*, t. III, p. 143, Paris, 1929 ; GUIDO COCCHI, *Commentarium in Codicem Juris Canonici*, t. VI, p. 11, Turin, 1924. Et surtout lire le canon 1354, n. 2 : « Curandum ut in majoribus præsertim dioecesibus bina constituentur Seminaria ; minus scilicet pro pueris litterarum scientia imbuendis, majus pro alumnis philosophiæ et theologiæ vacantibus ». Ces pages étaient complètement rédigées quand m'est tombé sous la main le long commentaire de ce canon 1354 par *l'Ami du Clergé*, 1920, pp. 497-505. Ce fut pour moi une profonde satisfaction que de constater la parfaite concordance de mes vues avec celles de cette Revue dont l'autorité est si grande.

Etats-Unis qui nous confient leurs petits séminaristes franco-américains nous les retirent après la rhétorique pour les envoyer aux grands séminaires de Baltimore, Rochester ou au Séminaire de philosophie des Sulpiciens à Montréal, considéré comme une section du Grand Séminaire. Et elles ne sont pas rares, au pays, les familles religieuses qui réservent la philosophie pour le scolasticat. Citons les Rédemptoristes, les Capucins, les Franciscains, les Servites, les Montfortains, et souvent les Oblats et les Jésuites.

Comme ordinairement, dans nos collèges, on attend la deuxième année de philosophie pour faire son choix définitif entre le monde et la cléricature, il faudra donc habituer nos jeunes gens à prendre leur décision au plus tard pendant la rhétorique. Mais il n'y a là, semble-t-il, aucune difficulté véritable. A dix-huit, vingt ans on doit savoir que faire de sa vie. D'ailleurs la grosse majorité des aspirants au sacerdoce sait fort bien, longtemps avant la rhétorique, que sa présence au collège n'a d'autre raison que la préparation à la prêtrise. Beaucoup n'y seraient jamais venus sans cela. Si actuellement ils ne prennent pas en rhétorique la décision finale, c'est que rien ne les y pousse. Qu'on le leur demande pour des raisons sérieuses, ils le feront très volontiers.

Quant à ceux qui sont vraiment indécis, ils seront toujours l'infime minorité. Ceux-là, rien ne les empêche de faire leur philosophie au collège ; ils auront deux ans pour réfléchir. Faudra-t il, s'ils se décident enfin pour le séminaire, leur faire recommencer leur philosophie selon le programme ecclésiastique ? Il ne saurait y avoir de réponse générale ; elle dépend totalement des circonstances personnelles et de la sagesse des Evêques.

POUR UNE ORGANISATION MEILLEURE DES ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

La séparation suggérée aurait de précieux avantages pour les clercs comme pour les laïcs.

Aux premiers elle donnerait deux années de plus pour leur formation spécifiquement sacerdotale : six ans au lieu de quatre, sans que la durée totale de la préparation au sacerdoce en soit modifiée, les deux dernières années de collège devenant deux années de grand séminaire¹. Deux années de grand séminaire de plus ! C'est-à-dire, deux années de plus durant lesquelles, en soi et autour de soi, tout tend uniquement à former le prêtre de demain : le port de la soutane avec ce qu'il signifie ; l'oraison, l'examen particulier, la lecture spirituelle, la visite au Saint Sacrement chaque jour ; à intervalles réguliers et fréquents, la direction spirituelle, les retraites mensuelles ou non, toujours dominées par le sacerdoce ; la vue et la conversation des aînés qui, ordination par ordination, s'approchent de l'autel de leur première messe ; l'appel des âmes et de leurs besoins immenses qui, de mille manières, s'impose au cœur et à l'esprit ; le règlement austère peut-être mais joyusement observé ; les luttes intimes enfin pour toujours plus de pureté, de zèle, de ferveur ; bref toute cette atmosphère de paix, de silence et de recueillement dont je me sentis pénétré, l'autre jour encore, dans les corridors du Séminaire à Montréal.

C'est donc dans cette atmosphère-là que l'on plongerait deux ans plus tôt nos prêtres de demain ! Et à quel moment ? Au moment le plus critique peut-être dans l'évolution de leur vocation. Car enfin il a dix-huit, vingt ans, notre philosophe. Sans doute depuis longtemps, il veut être prêtre, mais après tout, le dernier mot n'est pas dit ! Chaque jour, il sent son intelligence

1. Dans notre hypothèse, l'année supplémentaire de philosophie imposée dernièrement aux séminaristes n'aurait plus sa raison d'être et se résorberait tout naturellement dans les deux années prescrites par le Droit Canon.

s'enrichir, et sa sensibilité s'affiner. L'examen passé, devant lui des horizons sans fin s'ouvrent brillants. La vie est belle, elle lui sourit... les jeunes filles aussi. Pourquoi, souvent mieux doué et plus travailleur, ne pourrait-il pas rêver ce que rêve son voisin, le « laïc »... Il est libre encore !

Quel est le directeur qui oserait nier, dans son cœur, que ce n'est pas là l'écueil où se brisa plus d'une vocation sérieuse ? Certes toutes, loin de là, n'y succombent pas, Dieu merci, mais ces deux dernières années de collège sont-elles aussi formatrices et aussi fécondes pour l'âme de nos futurs prêtres que deux années de grand Séminaire ?

Pour leur intelligence aussi et leur préparation philosophique ? A identité de programme, le séminariste-philosophe étudiera mieux et plus profondément que le collégien. Et cela à cause d'une plus grande maturité d'esprit acquise grâce à la fréquentation journalière de ses aînés, les théologiens ; à cause de l'atmosphère de recueillement où il vit, de la vie surnaturelle plus intense à laquelle il s'efforce et qui produit plus d'attention à son travail, plus de conscience aussi ; à cause du sentiment plus aigu de l'intérêt surnaturel des problèmes philosophiques, de leur répercussion sur sa formation dogmatique, morale et ascétique, et en définitive sur ses responsabilités pastorales de demain devant les âmes et devant Dieu.

Mais il est clair que transportée au grand séminaire, la philosophie devra adapter son programme à son nouveau cadre. Là en effet nos jeunes philosophes font, si je puis dire, partie intégrante de la vie spirituelle de la maison, toute entière centrée sur le sacerdoce. Il faut qu'il en soit de même pour la vie intellectuelle. Leurs études, loin d'être purement et simplement juxtaposées à la théologie, devraient être au contraire conçues

uniquement en fonction de la science des sciences, servante elle-même du sacerdoce.

Dès lors bien des questions du programme actuel qui occupent le temps et l'esprit de nos philosophes pourraient et devraient prendre leur place normale dans l'exposé du dogme, de la morale et de l'Écriture Sainte. Je pense, non seulement à l'apologétique, mais aussi à la théodicée, aux doctrines sur l'âme humaine, sur l'origine de l'homme, à plus d'un chapitre de l'éthique¹.

Devra-t-on exclure aussi les sciences, mathématiques, chimie, physique, sciences naturelles ? La place me fait défaut pour répondre avec toute les nuances nécessaires. Voici du moins les principes sur lesquels je baserais ma réponse, si je pouvais la nuancer et la justifier comme elle le requiert.

Le Prêtre, comme tout homme cultivé, *doit avoir un minimum de culture scientifique*. D'autre part, un programme d'études doit être établi *d'après le but poursuivi* par ceux à qui il sera imposé. Dans le cas présent, il s'agit de préparer directement des jeunes gens au sacerdoce. C'est donc avant toute autre la science spécifiquement sacerdotale qu'il faut leur imposer : dogme, morale, droit canon, exégèse, histoire de l'Église, tout cela étayé sur une forte formation philosophique. Cela admis, voici la question qui domine tout : Pour la *moyenne des intelligences* est-il possible d'assurer cette formation philosophique solide et en même temps de développer la culture scientifique déjà reçue ? Si oui, que nos séminaristes-philosophes fassent des sciences ! Si non — et à mon humble avis c'est la réponse que l'expérience imposera — il me semble évident que c'est aux scien-

1. Evidemment je n'ai pas la place pour préciser et détailler, mais il y a là une idée qui me paraît essentielle et qui n'est au fond qu'un retour à une plus grande fidélité à saint Thomas.

ces profanes à être sacrifiées. On ne fera jamais grief à un prêtre d'ignorer la géométrie analytique ou le calcul infinitésimal même dans leurs éléments, ou encore la théorie cinétique des gaz, les lois de combustion des acides ou des bases, le nom et la description des muscles de l'abdomen ou du dos. Mais on lui reprochera une connaissance médiocre des sciences de son état. Et cependant il faut assurer ce minimum de culture que je persiste à regarder comme indispensable au prêtre contemporain. Il n'a qu'un moyen : l'avoir acquis à la fin de la rhétorique. Mais cela exigera d'abord la réorganisation de l'enseignement scientifique depuis la sixième jusqu'en rhétorique, ensuite le contrôle de cet enseignement par une épreuve ajoutée à la première partie du baccalauréat¹.

Pour la seconde partie, les Universités de Québec et de Montréal ne refuseraient pas d'instituer un programme spécial pour les Séminaristes. De cette façon le clergé pourrait continuer à obtenir le baccalauréat classique et les Universités, tant canadiennes qu'étrangères, resteraient ouvertes à l'élite de nos prêtres ; nous pourrions continuer à former les spécialistes nécessaires en littérature, histoire, sciences physiques et naturelles.

* * *

Ce n'est pas seulement l'avantage des séminaristes qu'assurerait cette séparation, c'est aussi — et autant — celui de leurs camarades laïques.

D'abord disparaîtra de leur esprit cette impression décourageante et paralysante qu'on les « force » à étudier une disci-

1. Cette réorganisation d'ailleurs est en bonne voie déjà ; il suffirait de l'orienter vers le but dont je parle ici.

plaine, inutile aux carrières dont ils rêvent. Il leur sera désormais impossible de se croire « sacrifiés aux séminaristes et victimes du monopole ecclésiastique de l'enseignement secondaire ». Certes je suis archiconvaincu que cette impression est pure illusion, mais, basée ou non, elle existe et leur fait prendre en grippe notre enseignement de la philosophie.

Evidemment, nous, les professeurs, nous devrions nous adapter à ce groupe d'élèves, à sa mentalité, à ses aspirations. Nous devrions concevoir notre enseignement en fonction de ce qu'ils attendent légitimement de la philosophie. Or j'aime autant le dire tout de suite, il est probable que nous ne parviendrons à une organisation satisfaisante qu'après une série de tâtonnements et l'un ou l'autre échec partiel. Raison de plus pour commencer le plus tôt possible.

Voici comment, après bien des réflexions, je concevrais la chose, sans d'ailleurs m'imaginer présenter un plan *ne varietur*.

D'abord substitution d'un manuel français au manuel latin. Je dis « manuel français » et non traduction littéraire d'un manuel latin. Manuel soigné dans sa typographie et son style, débarrassé de cet appareil ultra-didactique et sec de nos manuels scolastiques. Donc plus d'énoncés de thèses, plus de définitions dépecées mot par mot, plus d'arguments bâtis en syllogismes qui trop souvent apparaissent artificiels et purement verbaux. Que l'on m'entende bien. Je parle de l'apparence extérieure du manuel. Loin de moi l'idée absurde de renoncer à bien poser un problème et à le faire surgir, sous les yeux de l'élève, de la réalité vivante, à prouver solidement et dans toutes ses nuances une doctrine énoncée en termes précis ! Seulement cet énoncé précis devrait, non pas précéder, mais suivre tous les arguments, se présenter comme la conclusion imposée par ces arguments. Notre

scolastique perdrait ainsi cet aspect d'apriorisme qui détourne d'elle tant de bons esprits. Bref, il faudrait un manuel que l'élève ouvre avec plaisir après la classe et même une fois sorti du collège.

Manuel en français, donc cours en français aussi et uniquement en français. Ce ne sera d'ailleurs qu'entérinement d'une pratique à peu près générale aujourd'hui. Je connais parfaitement toutes les raisons que l'on peut accumuler en faveur des classes en latin. J'en ai même fait l'expérience pendant cinq ans, durant lesquels je n'ai pratiquement pas dit un mot de français dans mes cours ; mais j'avais affaire à des religieux destinés au sacerdoce. Si pour les clercs, il y a d'excellentes raisons pour maintenir l'enseignement de la philosophie en latin, il n'y en a aucune quand il s'agit des laïcs. Il y aurait même de graves inconvénients à s'y obstiner.

Mais cette question de langue n'est pas la principale. Ce qu'il faudra adapter, surtout c'est le programme. Pour cela le même principe qui nous a guidés pour les séminaristes, nous guidera encore pour les laïcs : un programme d'études doit être établi d'après le but poursuivi par ceux auxquels il sera imposé. Or le but des laïcs dans l'étude de la philosophie, c'est, nous l'avons précisé plus haut, une formation générale humaine et une connaissance suffisante des motifs rationnels qui basent toute une vie religieuse. En conséquence, voici à peu près à quoi nous devrions aboutir :

1. Maintien absolu du caractère thomiste de notre enseignement sur la base de la métaphysique de l'acte et de la puissance.
2. Elagage de toute question dont tout l'intérêt serait une application théologique ou trop éloigné des préoccupations contemporaines.

3. Suppression de cette accumulation de définitions, divisions et subdivisions, règles, etc... qu'on appelle aujourd'hui « logique formelle ».

4. Introduction de la méthodologie scientifique.

5. Exposé d'après les principes thomistes des problèmes suivants : conscience et subconscience, association des idées, habitude, langage, caractère et personnalité, etc...

6. Exposé plus attentif des problèmes moraux propres à notre époque, sans pénétrer toutefois dans le domaine de la politique ou de l'économie sociale.

L'énumération n'est pas exhaustive, mais elle montre suffisamment sur quoi l'on pourrait s'entendre assez facilement. En tout cas, on ne découvrira pas là un opportunisme de mauvais aloi. Pour ma part, j'en suis convaincu, nous ne ferions là, au XXe siècle, que ce que saint Thomas a réalisé si splendidement au XIIIe : connaître très bien les problèmes de son temps pour les résoudre par les principes éternels de l'immuable Sagesse.

Grâce à cette adaptation, l'enseignement donné à nos élèves destinés aux carrières libérales sera vraiment fait pour eux, il leur apprendra à réfléchir sur des problèmes qui sont vitaux à notre époque ; il leur donnera les doctrines fondamentales pour leur vie morale individuelle, professionnelle et sociale. Et eux, ils auront perdu tout motif de se plaindre. Une fois ces concessions faites, nous pourrons exiger d'eux un travail personnel et exclure impitoyablement tout psittacisme et tout bachotage.

* * *

Ceux qui ne sont pas chaque jour aux prises avec les problèmes soulevés par le besoin profondément senti d'améliorer

notre enseignement philosophique penseront peut-être qu'il y avait des suggestions plus pratiques et surtout plus immédiatement réalisables à proposer. C'est possible. Mais chaque fois que l'on examine l'une de ces améliorations sur la langue ou sur le programme, sur la méthode ou la préparation des classes, on finit toujours par se buter à cette réflexion : Si je n'avais affaire qu'à des futurs prêtres, voilà la solution cherchée ; si c'est à des laïcs, voici au contraire ce qu'il faudrait faire. C'est tellement vrai que j'en suis venu à cette conviction intime que la question qui doit être résolue avant toutes les autres, c'est celle-ci : « Faut-il continuer à donner un enseignement identique et commun à deux catégories d'élèves aussi différents ? »

C'est la négative, nous l'avons vu, qui semble s'imposer. Et pas seulement à moi. En 1938, dans les comités qui, silencieusement peut-être mais avec dévouement et compétence, s'efforcent de perfectionner toujours davantage nos études classiques, la question s'était posée sous un aspect un peu différent, mais très voisin de celui que ces pages ont exposé. Et la réponse — ce me fut une joie de le constater — était cherchée dans une direction semblable.

Il y a cinq ans, le hasard d'une conversation m'amenait à développer ces idées devant un dignitaire ecclésiastique, ancien directeur de séminaire, aujourd'hui placé à la tête d'un diocèse. Il voulut bien s'y intéresser et m'en conseiller même la publication. « Si l'occasion s'en présente, répondis-je, je ne m'y refuserai pas ». Cette occasion, la *Revue Dominicaine* me l'a offerte par son enquête sur notre enseignement. Qu'elle en soit remerciée.

Je ne m'attendais pas à ce que, du premier coup, chacun de ceux qui ont charge et compétence de traiter ces matières acceptent mon point de vue. Il y aura des objections et des contradic-

POUR UNE ORGANISATION MEILLEURE DES ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

tions. C'est normal ; c'est désirable. Mais je suis convaincu que tôt ou tard, précisée et perfectionnée par la réflexion et la discussion, l'idée finira par devenir réalité. Et je suis sûr que notre clergé comme l'élite de notre laïcat, le pays tout entier par conséquent, y gagneront, et beaucoup.

Julien PÉGHAIRE, C. S. Sp.

Professeur de Philosophie au Collège Saint-Alexandre
et à l'Université de Montréal

La famille et le milieu du travail

Une erreur assez répandue consiste à voir uniquement dans la religion un ensemble de prescriptions et de défenses et dans la morale un catalogue de péchés. Cette vue singulière, outrageusement limitée, a pour cause l'ignorance religieuse. Un professionnel assez âgé, de conduite exemplaire et apôtre à l'occasion, m'avouait un jour qu'il venait seulement d'apprendre, au cours d'une lecture, que la religion est avant tout une vie, une vie surnaturelle greffée sur notre vie naturelle et qui nous fait produire ici-bas des actes divins fructifiant pour l'éternité. Il est possible également que nos retraites de paroisses, où il s'agit en premier lieu de corriger les désordres, de retirer les fidèles des voies mauvaises, aient contribué à propager cette idée d'une religion toute négative, opposée au libre épanouissement de l'être et multipliant les consignes dont la principale serait : *On ne passe pas*. En tout cas, au moment de porter un jugement sur cet ennemi de la famille : le milieu du travail, je rencontre ce préjugé sur ma route ; et pour rien au monde voudrais-je lui procurer plus de faveur et d'extension.

Des lecteurs des deux sexes pourraient, à la simple annonce du sujet, me rétorquer : Allez-vous prétendre qu'en travaillant au dehors pour consolider les pierres du foyer, nous travaillons à sa ruine ? Si j'osais écrire dans ce sens, pareil propos porterait en soi sa condamnation. La vie au dehors en général, ne fait périliter la vie au dedans que dans la mesure où l'excès et le désordre s'y mêlent. Ce n'est même pas une question de temps. Un chômeur incrusté à son domicile pourrait, dans une brève sortie, causer plus de tort à sa famille qu'un voyageur de com-

merce toujours en tournée, isolé des siens aux heures où le sollicite davantage l'intérêt domestique. S'agit-il de divertissements, sports ou spectacles, tout dépend encore de leur utilité, de leur caractère moral, et du partage qu'on sait en faire avec ceux qu'une tâche monotone retient à la maison. Tempérance et prudence doivent régler toute cette vie d'extérieur. Voilà pourquoi je ne croirai pas sortir de mes attributions ni dépasser la juste norme en constatant des faits, en rappelant des principes qui relèvent ni plus ni moins de l'hygiène morale.

Chose étrange, la J. O. C. française, au cours d'une enquête nationale sur le milieu du travail, eut également à se défendre contre un soupçon d'étroitesse ou d'exagération à teinte janséniste. N'allait-elle pas sans discernement réduire toute la question morale à la moralité sexuelle ? Je trouve un écho de ces appréhensions dans un résumé d'enquête, publié le 25 octobre 1939, par le R. P. Mesnard, O. P., dans la Vie Intellectuelle (fusionnée pour cause de guerre avec la Revue des Jeunes). « La J. O. C. ne verse nullement dans le travers d'un moralisme qui serait devenu chez elle une idée fixe : si grave que puisse leur paraître cette question, les jocistes savent bien que c'est la charité, et non la pureté, qui est la première des vertus ». Mais ils savent aussi « les terribles répercussions qu'ont certains abus et certains vices ; ils remarquent chaque jour que l'absence de moralité entraîne un profond égoïsme et jusqu'à la disparition de tout sens humain ». Aussi bien le rapport dont j'ai pris connaissance démontre par ses considérants que l'enquête fut menée par une jeunesse lucide, au cœur vraiment apostolique, mêlée elle-même au travail ouvrier, constatant sur place les dangers qu'il offre et s'efforçant d'y remédier ; et non pas par une sorte de gendarmerie officieuse où la délation et l'espionnage

auraient eu leur triste rôle à remplir. Notre J. O. C. locale a entrepris de son côté un travail d'examen et d'épuration des mœurs dans les usines et manufactures. Elle a recueilli un bon nombre de fiches dont le classement méthodique n'est pas encore terminé. Nul doute que suivant jusque dans sa lettre un mouvement de sa grande sœur de France, elle ne veuille également le suivre dans son esprit.

De part et d'autre l'objectif était le même ; chez nous le terrain d'enquête se trouvait, grâce aux circonstances, un peu plus restreint. Entouré, en général, d'une « atmosphère hypersexualisée », selon l'expression d'un enquêteur, le travail manuel subit en France les inconvénients des transports mal organisés, des vestiaires communs, et parfois d'une obscurité quasi complète, imposée par les circonstances de guerre. De plus il arrive assez souvent que la nature même de la tâche à exécuter comporte un péril immédiat. On signale dans le sud de la région parisienne une grande imprimerie où des apprentis de quinze à seize ans travaillent à des clichés et pellicules pour revues légères ou franchement pornographiques. Toutefois, si de telles conditions ne se rencontrent chez nous qu'à titre exceptionnel, nous verrons à l'instant qu'il y a lieu de réfléchir sur ces paroles angoissées de Sa Sainteté Pie XI dans *Quadragesimo Anno* : « On est effrayé quand on songe aux graves dangers que courent dans les ateliers modernes la moralité des travailleurs, celle des plus jeunes surtout, la pudeur des femmes et des jeunes filles ». Puis cette phrase si impressionnante et contenant à elle seule tout un monde de pensées : « La matière inerte sort ennoblie de l'atelier, tandis que les hommes s'y corrompent et s'y dégradent ». En d'autres termes, la matière vivante, ce qu'on appelle aujour-

d'hui le capital humain, s'y transforme à la suite de l'autre, mais cette fois pour le pire.

Parmi cette matière vivante, on compte en bon nombre des apprentis des deux sexes, de jeunes chômeurs plus ou moins éduqués, d'autres préparés à des tâches plus nobles, mais qui n'avaient pas l'embarras du choix. Ils sont venus au magasin, à l'usine ou à la manufacture dans le but de gagner leur pain, de soulager leur famille, avec l'idée du mariage au moins à l'arrière-plan. La perspective d'un risque moral à encourir, loin d'alarmer leur conscience, touchait à peine leur imagination. Vous les auriez vivement surpris en leur déclarant que leur vie désormais allait devenir un traquenard journalier.

Les voici maintenant face à la réalité, une réalité qu'on trouve détaillée sans phrases dans les carnets jocistes et qui, du reste, n'apprend rien au psychologue ni au prêtre receveur de confidences, même en dehors de son ministère. Le travail mixte — et quel travail aujourd'hui ne devient pas mixte au moins temporairement ? — donne occasion sur place au scandale assidu de la parole et du geste, en attendant l'exécution au dehors des complots tramés au dedans. Hommes et femmes mariés, chargés de responsabilités vis-à-vis des leurs, ont l'audace de mettre leur expérience (au singulier comme au pluriel) au service d'une jeunesse fragile, étourdie peut-être et, sinon complètement ignorante du mal (ce qui n'est guère avantageux), du moins jusque-là préservée. La leçon est aussitôt comprise, même sans porter des fruits immédiats. L'apprentissage technique commence à peine que déjà, du triste point de vue qui nous occupe, il n'y a plus d'apprentis.

Je ne veux pas m'attacher longtemps sur les procédés, toujours les mêmes, de cette infâme pédagogie. Propos orduriers,

basses plaisanteries lancées au hasard des rencontres, brimades, violences passagères, énervent constamment le travailleur et la travailleuse en leur faisant respirer une atmosphère deux fois impure. Comme si la jeunesse qui vit là n'avait pas assez de lutter contre ses propres penchants, sans qu'on vienne conspirer pour hâter sa défaite. Il est vrai que souvent les jeunes gens eux-mêmes se mettent de la partie ; car la carrière enseignante dont je parle est ouverte à tous ; elle n'exige que l'âge, le talent et les grades que confère le vice. Un jeune cynique, élevé sans nul respect de la femme, répondit froidement au contremaître qui l'avait pris en flagrant délit de scandale : « Il est entendu que toute jeune fille entrant dans ce lieu sera un jour insultée. Que l'insulte lui vienne de moi ou d'un autre, peu importe ». Ecoutez, pères et mères de famille qui voyez sans appréhensions partir votre enfant le matin, en imaginant qu'elle reviendra le soir dans un accoutrement sale, peut-être, mais le cœur frais comme la rose et velouté comme l'iris. Ecoutez, prêtres du ministère qui recevrez plus tard sa contrition indéfinie et ses aveux camouflés. Ecoutez, patrons insouciantes qui, sans égard au point de vue moral, ne voyez chez la petite ouvrière que ses mains qui triment, l'argent qu'elle vous rapporte et l'ouvrage qu'elle abat. Ecoutez cette déclaration d'un jeune apache : Que l'affront lui soit infligé par moi ou par un autre, peu importe !

Il importe au contraire et beaucoup. S'il y a une bouche capable d'érucler de ces mots que je n'appelle pas à double sens — car ces derniers s'entendent plutôt dans des bureaux de professionnels où la séduction prend un caractère mondain — mais de ces mots à sens unique qui mettent pour des heures le camarade ou la compagne sous la complète obsession du mal, il importe, ô jeune homme, que cette bouche ne soit pas la tienne !

Et si le drôle existe pour qui la vertu n'est qu'une parade, l'honneur qu'un préjugé et la beauté qu'un jouet profane, il importe, ô jeune homme, que ce drôle ne soit pas toi !

Serez-vous tentés de répondre que l'ouvrière, en toute circonstance, peut sauver sa dignité si elle en prend soin elle-même, puisque les hommes, en général, se montrent audacieux ou timides, libres ou contraints, fidèles ou traîtres, selon que la femme autour de soi, par sa tenue, ses discours ou sa toilette, autorise les hardiesses ou commande le respect. Le principe est orthodoxe et la pratique vient parfois le justifier. On peut supposer qu'une réponse abrupte, cinglante comme la gifle, quand celle-ci n'intervient pas, peut écarter l'agresseur qui n'ira pas s'en vanter. La difficulté, dans certains cas, ne vient pas seulement de la faiblesse ou de la coquetterie féminine, mais d'un risque tout matériel, appréciable quand même. Les fiches de la J. O. C., malgré leur caractère incomplet, m'apprennent que parfois l'employée distante sans raideur et droite sans scrupule, aura en partage le mauvais lot, la tâche ingrate, *dans l'espoir qu'elle finira par partir*. Un jeune ouvrier de même trempe a manqué sa promotion, parce que, redoutant son commerce, les compagnons du futur milieu avaient organisé une mauvaise presse à son sujet. Qui n'a pas rencontré de ces cas de conscience mettant une personne en service aux prises avec la sauvegarde de l'honneur et la nécessité du gagne-pain. Et ce n'est pas l'aspect le moins sombre du tableau que j'avais à esquisser dans ces pages.

Reste l'autre panneau du diptyque : le retour à la maison après une journée où l'affaissement moral redoubla la fatigue corporelle, tout en diminuant, par le fait même, le rendement économique du travail.

Ici encore, je serai bref. L'on n'est pas sans soupçonner du moins les conséquences d'un tel régime vis-à-vis de la famille, de ses exigences matérielles et surtout morales. Le père qui revient au foyer, après avoir manqué durant tout le jour au respect dû à soi-même et aux autres, aura beau afficher une certaine intransigeance, il verra, par un subtil retrait de la grâce, son autorité affaiblie et son commandement méprisé. Si la mère se trouve dans le même état d'âme et de conscience et si, comme la chose est normale, son amour pour les siens a décru pour autant, où puisera-t-elle le courage et la force pour reprendre les tâches domestiques ? Quant à l'amour conjugal, on sait ce qu'il devient à la longue, ayant subi de part et d'autre ces assauts répétés. Mais comme le travail au dehors des mères de famille demeure à l'état d'exception, il arrive en pratique que ce sont elles qui souffrent davantage des désordres signalés dans la première partie de cet article.

Que voulez-vous ? Quand le mari a vidé son cœur, durant le jour, en toutes sortes d'épanchements illicites, il en rapporte une aigreur que trahit l'indifférence et le mutisme. Il n'a même pas la décence de saluer sa femme, de s'enquérir des nouvelles ou d'en communiquer. Homme du dehors, il se réserve pour le dehors ; il se ménage pour la soirée qui ressemblera au jour et pour le lendemain qui ressemblera à la veille. A moins que, par penchant contraire, mais tout aussi naturel, il ne s'enflamme au moindre choc ou désagrément, et que la maison entière ne retentisse de cris tumultueux, d'injures et de blasphèmes. Comme cette vie de club et de cabaret, jointe aux liaisons contractées, nécessite une part d'un salaire déjà peut-être insuffisant, c'est l'entretien domestique et l'éducation des enfants qu'il sacrifie à sa passion. Autre conséquence immédiate, sinon fatale : les divers

abus du mariage dénoncés par Sa Sainteté Pie XI, dans *Casti Connubii*. Il y a dans la morale et dans le code un mot tout désigné pour qualifier ce genre de conduite, et c'est le mot forfaiture.

Pendant ce temps, si le lecteur s'imagine que garçons et filles, dont le labeur aussi fut souillé par la faute, vont s'employer à améliorer le sort des parents, tout en songeant à leur propre avenir, sa générosité le trompe. Ou bien le scandale, actif ou passif, leur a laissé goût de cendre, ou bien ils s'y livrèrent sans remords. Dans le premier cas, ils rapportent à domicile un cœur affadi, inerte et blasé. Souvent ils gardent pour eux-mêmes leur salaire intégral. De fréquentations sûres, de mariage prudemment organisé, il ne saurait être question. Expérience faite, selon le mode décrit, les garçons déclarent qu'il n'y a plus de bonnes filles, et les filles leur accordent un égal degré de confiance. Dans le second cas, ils partent allègrement à la recherche de nouvelles aventures. Ils reviennent tard dans la nuit. Les jours de congé et les dimanches, ils recommencent. On ne les voit guère qu'à l'heure des repas, si bien que le foyer, la demeure où l'on vit, où l'on aime, devient une pension qu'on ne peut même pas appeler une pension de famille.

Et maintenant, faisant retour sur la situation d'ensemble, je me permets de désigner les responsables, sans néanmoins fixer, chose impossible, le partage de ces diverses responsabilités. Les parents oublient de faire l'éducation sexuelle des enfants bientôt mûrs pour la vie de travail et de les prémunir contre les dangers de ce nouvel état. Les patrons pour la plupart — saluons les exceptions — ne considèrent que le rendement économique de l'ouvrier, sans s'occuper du comportement moral, sans même s'aviser que le succès de l'entreprise dépend aussi de la conduite

du personnel. Contremaîtres et gérants, négligeant toute surveillance, ou fermant les yeux sur ces désordres, seraient surpris d'entendre dire qu'ils assument en partie les responsabilités des parents. Enfin les inspecteurs nommés par le Gouvernement bornent leur office aux questions d'hygiène physique, de ventilation et d'éclairage. Et même limitée à ce domaine, il arrive que leur inspection soit d'autant plus sommaire et bienveillante que plus cordial et magnifique fut l'accueil du patron. Je crois opportun, pour combler en partie ces diverses lacunes dans le milieu du travail, qu'un délégué représentant les jeunes y soit nommé et accrédité comme inspecteur.

Déjà, du reste, et ce sera l'éclaircie au tableau, toute une jeunesse d'apôtres a vu ici ou là ses efforts récompensés. La situation des jeunes travailleurs s'améliore peu à peu. On cite le fait d'une manufacture dont le climat moral a été transformé. Tandis que les jocistes de France sont en passe d'obtenir une refonte du Code de l'apprentissage, les nôtres, par l'exemple personnel, par des revendications sages et en comptant sur l'appui de l'Etat, laissent entrevoir au prolétariat des conditions nouvelles, où la jeunesse pourrait travailler à l'édifice économique sans ruiner les bases du foyer.

Ainsi se réaliserait le vœu de Pie XI : l'ouvrier sauvé par l'ouvrier.

M.-A. LAMARCHE, O. P.

Le Sens des Faits

Neutralité

Nous recevons depuis quelques mois des voyageurs de marque, venus de France et d'Angleterre, qui nous entretiennent de la présente guerre, nous montrant, documents en mains, ce que déjà nous savions : comment c'est bien l'Allemagne qui a forcé leurs pays à prendre les armes. Nos hôtes s'enhardissent même parfois, surtout si ce sont des amis de vieille date, jusqu'à nous faire pressentir les répercussions d'ordre matériel, moral et culturel que pourrait avoir, même pour nous, Canadiens français, une victoire du monstre germano-soviétique — ce monstre enfin révélé à tous par la « réunion de sa gauche et de sa droite ».

On leur en fait grief en certains milieux. On croit devoir les avertir, non sans une nuance d'acrimonie, que si le Canada n'est pas *juridiquement* neutre, la grande majorité des Canadiens, surtout des Canadiens français, l'est *moralement*. On voudrait leur faire savoir que « leur » guerre ne nous intéresse pas, la France et l'Angleterre ne nous paraissant pas moins responsables de la guerre actuelle que le gouvernement nazi, et qu'en toute hypothèse, les sentiments qui nous animent ne sauraient être ceux de leurs compatriotes qui se battent là-bas, près de la ligne de feu.

Que faut-il penser d'une telle attitude ? Est-ce vraiment celle de la majorité des Canadiens français ? Doit-elle l'être ?

Il ne peut être question de neutralité juridique pour nous, Canadiens. La neutralité juridique est celle par laquelle un peuple s'engage officiellement, par la voix d'un gouvernement légitimement établi, à ne prêter son concours, pour des actes de guerre, à aucun des pays belligérants. Or, notre gouvernement a déclaré la guerre à l'Allemagne. Nous sommes officiellement et effectivement du côté des Alliés. Il va de soi, cependant, que la participation officielle n'exige pas l'approbation intérieure de tous les individus. Personnellement, les citoyens peuvent trouver qu'un gouvernement, en engageant son pays dans telle guerre agit avec plus ou moins de sens politique, que les mesures qu'il

prend n'apparaissent pas toujours ordonnées au véritable bien commun de l'Etat dont il a la charge. On ne nie pas pour autant que, dans l'ordre des actes extérieurs, un gouvernement légitimement établi n'ait parfois le droit et le devoir d'imposer des directives qu'un citoyen vertueux ne saurait transgresser. Mais un gouvernement, fût-il légitimement établi, n'a pas de pouvoir direct sur nos pensées et nos jugements. Un citoyen canadien, par exemple, partant de ce principe indubitable que la participation d'un pays à une guerre ne peut se justifier que si le bien commun *de ce pays* l'exige, jugera que notre effort actuel peut arriver à contredire le bien commun de notre pays, si on l'exagère au point de compromettre la situation financière du Canada et, partant, son autonomie. Il pourra être d'avis que l'imposition de la conscription au peuple canadien serait un désastre, parce qu'elle saperait l'unité canadienne ; il pourra même être convaincu intérieurement que le Canada eût mieux fait de se tenir en dehors du conflit actuel, autrement dit qu'il eût dû choisir la neutralité juridique. Je répète cependant que dans l'ordre des actes extérieurs, un gouvernement légitime a le droit d'imposer des directions auxquelles tout citoyen consciencieux a le devoir de se soumettre.

Mais, on peut être d'avis que le Canada eût mieux fait de demeurer officiellement neutre, sans être soi-même moralement neutre. Ce sont là deux attitudes bien différentes. Dans le premier cas, on juge que le bien commun du Canada exigerait la non-participation à la guerre européenne. Le critère de jugement porte ici sur le bien commun de notre peuple. Dans le second, on considère, qu'au regard de la morale, la cause d'un parti n'est pas plus juste que celle de l'autre et l'on estime en conséquence que les Alliés ne méritent pas plus que l'Allemagne la sympathie et l'appui efficace des hommes sérieux et libres. C'est la qualité morale des causes respectives qui est ici le critère.

Dans certains milieux, on paraît confondre ces deux neutralités, en mêlant bien commun du peuple canadien et valeur morale de la cause des Alliés. Or, si la première attitude est justifiable, la seconde, je n'hésite pas à l'affirmer, serait une injustice et une bassesse. C'est ce qu'un journal belge, le *Vingtième Siècle*, a appelé, non sans raison, la « neutralité à plat ventre ». Je ne puis exposer ici au long et au large les raisons et

LE SENS DES FAITS

les faits qui démontrent que l'Angleterre et la France ont pour elles le bon droit et que leur guerre est une juste guerre. Ce serait d'ailleurs favoriser l'équivoque que nous cherchons à dissiper. La question n'est pas de savoir si l'Angleterre et la France ont été exemptes de toute faute politique depuis leur victoire de 1918, ni d'examiner si leurs gouvernants sont des hommes impeccables ; mais si, oui ou non, elles avaient, en septembre 1939, une raison qui justifiât de leur part le recours aux armes. Il n'est pas nécessaire, pour que leur cause soit juste, qu'ils se soient levés, en palatins de l'héroïsme désintéressé, pour rétablir l'autonomie de la Pologne et de la Tchécoslovaquie. Il suffit que leur propre bien commun ait été sérieusement menacé. Or c'est leur existence même qui est mise en péril par les forces hitlériennes. L'Allemagne officielle n'a même pas la pudeur de dissimuler ses convoitises. Qu'on lise « Mein Kampf » et qu'on médite ce qu'Hitler y dit de la nécessité « d'un règlement de comptes avec la France », « cette mortelle ennemie de la nation allemande ». Ce ne sont pas là menaces purement verbales. Le programme de mort pour les petits peuples et de déchéance pour les grands, exposé cyniquement dans « Mein Kampf » a déjà trouvé une bonne part de sa réalisation. L'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Pologne ont été envahies et brutalement annexées. Puis ce fut le tour de la Norvège et du Danemark. Et voici que la Belgique et la Hollande viennent d'être attaquées malgré les engagements solennels du gouvernement allemand. Le masque est complètement enlevé. Après de tels actes, il est visible pour tous que d'un côté se trouvent des professionnels du cambriolage international, de l'autre des hommes qui ont la dignité de défendre leur droit et même le désintéressement de défendre celui des autres. Or quiconque a encore du bon sens et du cœur ne peut s'astreindre à regarder d'un œil égal la rapine et la défense du droit, la justice et l'injustice. Un diplomate du siècle dernier disait que l'Europe vivait en état de péché mortel depuis le partage de la Pologne. En septembre 1939, le péché mortel a été de nouveau perpétré. Que des peuples se soient levés pour effacer cette souillure — même si c'est en poursuivant leur bien propre qu'ils le font¹ — cela ne peut pas et ne doit pas nous laisser indifférents.

1. Et même si des intérêts financiers individuels (ou de Compagnies) viennent salir l'idéal des défenseurs du droit (N. D. L. R.).

J'ajoute que pour un Canadien français, des raisons d'intérêt et de gratitude sont engagées dans le conflit actuel qui doivent entraîner sa sympathie d'un côté plutôt que de l'autre. Je pense surtout à la France. Une victoire complète de l'hitlérisme équivaldrait pratiquement à son anéantissement. Pareil événement ne changerait peut-être pas sensiblement notre vie matérielle. Goering et Goebbels ne viendraient probablement pas instaurer au pays de Québec la picaresque formule : « des canons à la place du beurre ». Mais, dans l'ordre de la pensée, ce serait la mort pour les Canadiens français. Autant dire que nous perdriions toute raison d'être comme nation. Dans l'ordre spirituel — je prends le mot au sens large — nous ne pouvons pas nous passer de la France, parce que nous n'avons pas de personnalité propre et que nous ne sommes pas encore en état de nous en créer une. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à regarder les livres dont nous nous servons chaque jour ou à repasser dans notre esprit les noms des hommes qui ont eu le plus d'influence sur notre esprit et qui ont marqué nos vies. Qui nous a découvert le sens de la vie intellectuelle ? Qui nous a fait comprendre la profondeur du christianisme ? Qui a répondu à nos doutes ? Ceux de mon âge penseront à Claudel, Péguy, Psichari, Maritain, Sertillanges, et à tous ces théologiens, philosophes et littérateurs français qui ont inspiré nos maîtres du Canada, avant d'être pour nous-mêmes les compagnons assidus de nos méditations quotidiennes. De tels hommes resteraient-ils encore possibles en régime hitlérien ? Le seraient-ils déjà chez nous ? Je laisse au bon sens le soin de répondre.

Et puis... il existe une vertu très belle dont parle S. Thomas dans sa *Secunda Secundæ* et qu'il serait peut-être bon de rappeler à notre mémoire en ces jours de tristesse. Elle s'appelle la piété, *pietas*. Son rôle est double : dicter à un fils les sentiments et les actes de reconnaissance dus à son père et à sa mère : c'est la piété filiale ; inspirer aux citoyens les attitudes que leur impose leur devoir envers la patrie : c'est le patriotisme. Le rayonnement de cette vertu, S. Thomas le suggère, peut même atteindre une autre nation. Qu'aurait-il dit des obligations d'un peuple jeune comme le nôtre qui a le privilège de posséder encore sa mère. Je ne me sens pas le goût de faire de la grandiloquence sur ce thème. Mais je suis sûr que ces paroles répondent, dans l'âme de tout Canadien français, à un sentiment sacré. C'est

LE SENS DES FAITS

pourquoi voyant la France menacée, nous sommes remués jusqu'aux entrailles. Tout notre être nous dit que, dans le conflit actuel, nous ne pouvons pas être moralement neutres.

Gérard PARÉ, O. P.

Ottawa, 10 mai 1940

Un congrès scientifique à Ottawa

Il se tiendra au monastère des Dominicains, du 19 au 22 juin. On entreprendra, nous rapporte-t-on, d'y travailler, cette année et annuellement, *pour le développement des méthodes scientifiques dans l'éducation au Canada*. Le sujet à l'étude pour cette fois est *l'hygiène mentale dans l'éducation*.

Je vois au programme de ces séances d'étude des titres de travaux capables de susciter des discussions et échanges de vues intéressants, par exemple :

« Les déviations de la personnalité et la délinquance », du Dr A. Barbeau ;

« La mésadaptation scolaire et la personnalité de l'enfant », du Dr E. C. Webster, de l'Université McGill ;

« Hygiène mentale et éducation sexuelle », du Père Noël Mailloux, O. P. ;

« L'hygiène du travail mental », du Dr A. G. Bills, de l'Université de Cincinnati.

« La pratique de l'hygiène mentale à l'école », du Dr J. E. Marcotte.

« Le rôle du maître dans le développement de la personnalité », du Dr J. A. Long, de l'Université de Toronto.

Le Père Régis, régent des Etudes au Couvent d'Ottawa, dira, à la séance d'ouverture du congrès, « Les raisons de cette initiative dans les circonstances actuelles ». Je suis convaincu qu'il en trouvera de très plausibles, d'urgentes. Et on aurait bien tort de s'étonner que ce métaphysicien têtu et de si belle race se charge d'un plaidoyer en faveur des « méthodes scientifiques ». Ne suffit-il pas au philosophe d'être bon philosophe — ce que l'on a toujours le droit d'exiger de lui — pour reconnaître à la science expérimentale un champ d'action bien à elle ! La philosophie la plus rationnelle et la plus raisonnable a depuis

toujours distingué des méthodes de savoir propres à l'observation scientifique et d'autres réservées à la spéculation philosophique. Pas un manuel de philosophie d'ailleurs qui n'omet sa petite dissertation sur l'*objet formel* de la science expérimentale. Il semblerait si facile, après s'être donné toute cette peine pour dire aux savants le domaine exact de leurs recherches, de leur permettre de s'occuper de leurs affaires et de croire qu'ils font œuvre sérieuse en s'en occupant.

Il nous importe même grandement que nous nous intéressions à leur travail, que nous y collaborions dans la mesure du possible. Le savant observe le monde à travers une autre lunette que la nôtre sans doute. Et c'est précisément pour cela que sa recherche nous est profitable. De la même façon du reste il a besoin que les principes de notre philosophie éclairent et prolongent ses découvertes. Si on s'était toujours souvenu de part et d'autre que la philosophie est aussi incapable, à la lumière de ses propres principes, d'observer exactement le réel, que le savant peut l'être d'atteindre aux raisons profondes des choses avec ses instruments de précision ! C'est pour l'avoir naïvement oublié que le pseudo-scientisme de la scolastique décadente s'est condamné au ridicule et que le faux philosophisme des savants du siècle dernier a conduit le monde au désastre. Puisqu'on ne peut vraiment plus aujourd'hui se payer le luxe d'un tel pédantisme et d'une telle naïveté, et surtout parce qu'une intelligente collaboration procurerait aux uns et aux autres d'immenses avantages, le geste de ce congrès d'Ottawa devient fort opportun.

On a voulu d'ailleurs y aborder, par un de ses multiples aspects, l'une des questions scientifiques qui touchent le plus près possible à notre philosophie. La Psychologie expérimentale, en effet, par ses données positives sur le comportement humain, a mis en cause des conclusions traditionnelles de la philosophie qui lui semblaient vitales. En réalité, cette science nouvelle renouvelait d'abord et fort heureusement les supposés scientifiques de la philosophie, pour se permettre ensuite, avec beaucoup moins de bonheur, des généralisations hâtives qui dépassaient évidemment sa compétence. Les philosophes du temps étaient bien les grands responsables de cette faute. Ces généralisations relevaient uniquement de leurs principes certes. Mais ils n'étaient pas là, n'ayant rien voulu accepter des observations les mieux établies de la psychologie expérimentale, la boudant du fond de

LE SENS DES FAITS

leur tour d'ivoire. Il faut se féliciter qu'il n'en soit plus ainsi aujourd'hui et depuis plusieurs années déjà, du moins dans les milieux avertis et consciencieux.

S'il en était encore chez nous qui fussent capables — par un tour de force digne d'une meilleure cause — d'ignorer jusqu'à l'existence d'une psychologie scientifique ou de douter du sérieux de ses recherches, de la sûreté de méthodes éprouvées depuis 50 ans, aussi bien que de ses bonnes intentions et du service inappréciable que rendrait une mutuelle compréhension, ceux-là se rendraient à eux-mêmes et rendraient aussi un immense service à la cause de la philosophie qu'ils aiment en se rendant à ce congrès d'Ottawa. Ils y verraient que ce n'est pas si mal qu'un *comité d'organisation des journées thomistes* s'occupe cette année des rapports sur le *développement des méthodes scientifiques dans l'éducation*.

Raymond-M. VOYER, O. P.

Visites Interprovinciales

Nous, Canadiens français, considérons avec raison l'héritage de la langue française comme une de nos principales richesses. Jaloux de la conserver, nous avons peu songé cependant à en propager l'usage chez nos compatriotes d'origine anglaise. Ce sont les Universités anglaises qui, les premières, ont organisé des « French Summer Schools » dans la province de Québec. C'est aussi un Canadien anglais, Mr. J. H. Biggar, professeur à « Upper Canada College », Toronto, qui a institué en 1936 les *Visites Interprovinciales*.

Mr. Biggar s'est inspiré de l'expérience européenne qui, depuis longtemps déjà pratique l'échange d'étudiants entre les familles de différents pays, dans le but de faciliter à la jeunesse, l'étude des langues étrangères.

Dans un bref exposé que j'ai sous les yeux, *Visites Interprovinciales* déclare poursuivre, en même temps qu'un but éducateur, un idéal patriotique, celui de « créer une véritable entente entre les Canadiens ».

Le nombre de visites, limité à trois en 1936, s'est élevé à cinquante en 1939. Ce développement de l'initiative personnelle de Mr. J. H. Biggar a nécessité la formation de deux comités, celui de Montréal et celui de Toronto.

REVUE DOMINICAINE

Le comité de Montréal fut fondé le 4 janvier dernier, chez M. Emile Vaillancourt, sous le distingué patronage de Mgr Olivier Maurault, de M. l'abbé Arthur Maheux, du Révérend Père Joseph Paré et de M. Victor Doré, Surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec.

Le Bureau des Visites Interprovinciales sert d'intermédiaire entre les familles d'Ontario et de Québec, qui désirent échanger leurs enfants, et aussi entre les familles qui sont prêtes à accueillir chez elles, moyennant une pension (qui varie de \$4.00 à \$12.00 par semaine) des personnes désireuses d'apprendre soit le français, soit l'anglais.

Ce Bureau des *Visites Interprovinciales* est sous la direction générale de Mr. J. H. Biggar, Upper Canada College, Toronto.

L'administration du bureau des *Visites Interprovinciales* est indépendante de toute influence politique ou commerciale ; ses services sont gratuits et les renseignements qu'elle donne sont sérieux et confidentiels.

L'ombre débordante d'angoisses projetée par la guerre a rendu plus impérieuse notre soif de paix et d'harmonie dans nos propres frontières. De même qu'une famille trouve dans le danger l'élément d'une solidarité à toute épreuve, de même aussi, un peuple menacé doit anéantir le mur séparateur créé par ses différences d'origine et de langue. Ce mur aura disparu quand tous les Canadiens anglais et les Canadiens français apprendront à parler aussi bien que leur langue maternelle, la deuxième langue officielle du Canada.

L'incompréhension, ce produit détestable de l'ignorance et du préjugé, qui a persisté à nous désunir, cédera le pas, espérons-le, grâce aux multiples rapprochements des *Visites Interprovinciales*, à une communion d'être jeunes qui apprendront à se connaître et à s'aimer fraternellement, dans l'atmosphère familiale de nos familles respectives.

Emile RINFRET

Projections

Le P. Couturier Jeune encore, le R. P. Marie-Alain Couturier,
à notre aide l'invité de notre Institut franco-canadien, possède
néanmoins une forte culture artistique, revue et corrigée par une

LE SENS DES FAITS

très valable expérience. Il fit de la peinture durant les douze années qui précédèrent son entrée dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs ; et sa silhouette de laïc apparaît dans l'Histoire de la Nation Française (Beaux Arts, T. XI) de M. Gabriel Hanotaux. Depuis, même au cours de sa formation religieuse, les supérieurs, en souvenir sans doute de Fra Angelico et de Fra Bartolomeo, lui donnèrent les latitudes voulues pour la pratique de son art qui se tourna naturellement vers le sacré.

Ainsi furent décorés de sa main les appartements du Rme P. Général à Saint-Sixte de Rome puis à Sainte-Sabine. La gravure a popularisé des compositions du jeune maître parmi lesquelles j'admire en particulier son Prope est Dominus, qui représente un moine prosterné dans la peine, paraissant ne pas sentir la Présence penchée sur lui ; et cette autre, si originale de conception : sainte Catherine de Sienne marchant en compagnie du Christ qui récite avec elle les versets alternés de l'Office. Ainsi la cathédrale d'Oslo, peut-être en ce moment ruinée ou endommagée par les bombes, reçut du P. Couturier sa splendide décoration. A lui fut confié également la direction de l'« Art sacré », dont chaque livraison était une caresse pour l'œil, un régal pour l'esprit.

Mais ce qui dut réjouir plus profondément le moine-artiste, sinon en tant que reflet authentique de gloire, du moins comme témoignage de confiance, ce fut sans doute la commande de nouveaux vitraux, d'esprit moderne, pour les fameuses cathédrales de Notre-Dame de Paris et de Chartres. Des additions de ce genre peuvent donc s'accomplir, en dépit de tout contraste, selon le style régnant. Blâme indirect pour ceux des nôtres qui, dans la décoration ou l'ornementation des églises, veulent toujours procéder en hâte et d'un seul coup, sous prétexte d'uniformité ou de bon marché. Ne vaudrait-il pas mieux avancer pas à pas, attendre patiemment de nouvelles ressources, et n'introduire que du beau véritable bien que disparate dans nos temples.

La grande pitié des édifices religieux au Canada, expliquée en partie, selon le P. Couturier, par une décadence universelle de l'art sacré depuis un siècle, doit nous faire apprécier davantage son séjour dans notre ville. « A quand la prochaine conférence ? » demandait-on en divers cercles. Mais un savant ou un artiste façonné par la discipline et conscient de son rôle, fera toujours passer la conférence au second rang. Si le public eut

l'avantage d'entendre le distingué religieux dans quelques synthèses — d'ailleurs à tendance pratique — c'est aux cours appliqués qu'il accorde ses préférences et le meilleur de son temps. Les anciens de l'École des Beaux Arts le savent qui l'ont vu détailler, matériel en mains, dans une lente progression, les secrets de leur métier. Les religieuses chargées dans leur communauté d'un enseignement ou d'une exécution d'arts plastiques, le savent également. Elles ne regretteront pas leurs pèlerinages à l'Institut de l'avenue Westmount. Avec un sérieux qui n'est autre que ce qu'on appelle distraitemment le « culte de l'art », mais que vient détendre le trait d'humour, la « petite remarque en passant », avec une franchise nuancée d'indulgente compréhension et un tact à l'abri des surprises qui guettent d'ordinaire l'hôte de passage, le cher Père se prodigue à tous et à chacun. Il commente, redresse, corrige, multiplie les conseils, accumule les mises au point. S'il constate des lacunes ou des interversions malheureuses dans l'enseignement officiel, on finit par l'apprendre au moins par déduction. Si une frêle petite religieuse a reçu en commande une toile géante, réservée à l'effort masculin, ou tout autre travail dépassant son stage de formation, l'artiste, en face de tels abus retrouve d'instinct son vocabulaire de prêcheur : l'apprentie saura que c'est un péché et qu'elle court à sa perte. Il y a lieu de présumer que Mère Supérieure l'apprendra à son tour. Et qu'elle voudra agir en conséquence. Car, en de telles entreprises, non seulement l'œuvre est gâchée, mais celle à qui on la confie ne réalise aucun progrès.

Où le professeur, cependant, retrouve son optimisme, c'est quand il découvre ça et là quelque vif talent spontané. Cette bonne fortune lui est échue plusieurs fois, comme il le déclare sans réticence, et davantage peut-être dans le groupe féminin. Ah ! quand les Sœurs s'y mettent ! écrivais-je dernièrement... C'était même à propos de philosophie.

Travailler avec quelques élèves studieux, faire du « séminaire », selon l'expression en vogue et si juste, est l'idéal du P. Couturier, comme c'est le profit majeur que nous pouvons attendre de son engagement. Les conférences trouvent dans la presse un écho plus ou moins prolongé : les cours d'application, les exercices jettent dans les esprits si malléables des jeunes une semence qui germera. Les progrès qu'on signale depuis peu dans l'art dramatique et dans l'architecture sont dus à des ini-

LE SENS DES FAITS

tiatives de ce genre. C'est pourquoi notre amicale gratitude est acquise au R. P. Couturier, ainsi qu'au président de l'Institut, M. Etienne Gilson, qui, après une réponse favorable de New-York, où son compatriote s'appliquait à peindre en chaire les vérités quadragésimales, déclarait avec un large sourire et un geste sec : J'ai trouvé mon homme !

Cure de soleil Bientôt ils seront là, les « allongés », semés en files irrégulières sur la plage marine, plongés dans une demi-somnolence ou filtrant du sable à travers leurs doigts. Ce qui contraindra les passants à zigzaguer pour ne pas trébucher sur ces corps inertes, basanés ou en train de le devenir. Ils feront de l'exposition, dans l'attente, pour certain nombre d'entre eux, d'une cure de soleil.

Sur les bienfaits ou les méfaits de cette thérapeutique, les médecins ne s'entendent pas assez pour qu'on puisse espérer sous peu un verdict unanime. Mais la mode s'est prononcée qui prévaut sur la médecine et les Eglises et qui suffit aux snobs pour courir les plus grands risques, sanitaires et autres.

Il y a là des catholiques en proportion variée selon les milieux. Songent-ils parfois qu'il brille sur le monde un autre soleil : soleil vivant dont ils pourraient attendre profit ou guérison : le soleil eucharistique ! Les lamelles d'or de l'ostensoir sont là pour en figurer les rayons. Inutile d'insister sur les effets certains de cette cure. Les théologiens les énumèrent avec preuves théoriques à l'appui ; les prédicateurs les développent en apportant le témoignage des faits.

Mais il faut pour en bénéficier autre chose et plus que faire de l'exposition — bien que cette dernière suffise en général à une fructueuse action de grâces. Tandis que la cure des plages, si cure il y a, suppose l'entière passivité des baigneurs, la cure de soleil eucharistique exige un clairvoyant effort, une recherche assidue, et cela en toute saison.

Or il arrive ceci que le commerce de la Sainte Table prend des vacances à l'heure où le patient en éprouve le plus cruel besoin, c'est-à-dire à l'époque de l'année où se multiplient les occasions de chute et de scandale. A l'heure également où le scandale international de la guerre hitlérienne mettrait en péril la foi de millions de catholiques, si celle-ci ne s'appuyait sur les divines promesses d'indéfectibilité. C'est là où je voulais en venir.

Ne sommes-nous pas responsables, dans la mesure de nos manquements personnels, de ce qui se passe entre pays belligérants, le nôtre compris ? Et voulez-vous du Mauriac à ce sujet ? « Le meurtre — le seul crime dont la plupart des hommes aient horreur — apparaît, multiplié par la guerre, comme le fruit naturel de toutes les autres abominations qu'il leur est si doux de commettre. Et ceci n'est pas de la sombre théologie : un économiste qui cherche les raisons des guerres finit toujours par démasquer les sept têtes du serpent, les péchés capitaux. Le mal est la mort : le péché est la mort et il engendre la mort. Nous ne reconnaissons pas comme venant de nous tous ces cadavres que nous enfantons. Nous demandons compte à l'Auteur de la vie de ces hécatombes qui sont à la mesure de l'avarice, de la luxure, de la colère, et de l'orgueil humain » (La Vie chrétienne avec Notre Dame, avril 1940).

Après cela, quiconque refuse, sous prétexte de vacances, de recourir au traitement eucharistique, remède aux sept péchés qui dominent le monde, et source de joie, quand la joie s'avère aujourd'hui si mêlée et si lourde :

Votre gaieté, mortels, a le poids de vos peines,

fait figure non pas de malade, mais de bien portant imaginaire.

CRITICUS

L'Esprit des Livres

A. DESQUERAT — « La Propriété » — in-12, 215 pages, Spes, Paris, 1939.

C'est une nouvelle contribution de l'Action Populaire dont A. Desquerat fait partie, à la pensée sociale catholique. Ce petit volume d'apparence modeste laisse mal soupçonner toute sa valeur. C'est une mise au point complète de la discussion sur le problème de la propriété privée. L'ouvrage est divisé en deux parties : Ce qu'est la propriété ; ce qu'elle doit être.

Ce qu'est la propriété est un résumé complet de l'idée courante qu'on se fait du droit de propriété, de son exercice en France et de son expression dans les textes législatifs qui l'appuient. L'étude a son importance dans la province de Québec où le code civil est la reproduction textuelle du code Napoléon en maints endroits ; par ailleurs en France comme au Canada les applications toutes modernes du droit de propriété privée, tel que les brevets, sont régies par les mêmes ententes internationales. On y saisit bien au clair une évolution juste de la conception du droit de propriété qui satisfait mieux aux exigences de la justice sociale. La seconde partie de l'ouvrage : ce que doit être la propriété, possède la même clarté. Résumé précis des positions considérées comme acquises par l'école sociale catholique, elle indique en plus les points à éclaircir et oriente les travailleurs qui voudraient approfondir certains principes des encycliques sociales. Basée sur *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno* elle propose certaines interprétations très judicieuses de passages discutés.

La portée de la preuve personnaliste de Léon XIII en faveur du droit de propriété privée y est bien soulignée, chose rare chez la plupart des auteurs qui en parlent. C'est pourtant la seule qui justifie de façon satisfaisante la propriété non seulement du nécessaire mais aussi du superflu. Du même coup les preuves apportées couramment en faveur du droit de propriété privée retrouvent leur force dans le champ restreint qu'elles peuvent couvrir. Ouvrage de mise au point solide et sérieux, à la portée de tous.

André-M. Guillemette, O. P.

Fr. Vincent McNABB, O. P. — « Eleven, thank God ! » 1 vol. in-16 de 80 pages. New-York, Sheed and Ward, 63, Fifth Avenue, 1940.

Vous vous demanderez sans doute ce que c'est que ce titre bizarre. C'est tout simplement la prompte et alerte réponse que la maman du R. P. McNabb faisait à ceux qui lui demandaient combien elle avait eu d'enfants. « Onze, Dieu merci ! » Et parmi eux, le futur Father Vincent occupe le dixième rang. Pour celui-ci, on est tenté de s'écrier : « Mon Dieu, trois fois merci ! »

REVUE DOMINICAINE

Dans son mince volume d'aujourd'hui, Father McNabb nous livre une partie de ses souvenirs d'enfance. Il parle peu de son père qui était capitaine au long cours, et se trouvait ainsi à s'absenter longuement de la maison familiale. Mais que de jolies choses sur sa mère ! Ce sont des notations d'une grâce à la fois frêle et vigoureuse, où toutes les pages sont comme baignées de lumière. L'art filial du narrateur est si délicat qu'on ne songe point d'abord à l'admirer ; on est conquis par le courage, par la joie, par la vitalité radieuse de cette âme de maman irlandaise.

L'auteur a encore beaucoup de choses intéressantes à nous raconter, et il le fera certainement dans son même style alerte de jeune septuagénaire, avec le même sens des réalités intimes, et surtout avec la même chaleur d'âme.

Regis McNeely

R. P. H.-D. PIRE, O. P. — « Pitié ou Insensibilité ? Le témoignage de Clément d'Alexandrie ». 1 brochure in-8 de 48 pages. Editions Orientations, Thuillies (Hainault), Belgique, 1939.

A la fin de 1937, un jeune dominicain de la province de Belgique, le R. P. Henri-Dominique Pire, soutint, à l'Angelicum de Rome, une thèse de doctorat sur le sujet formant le titre de sa brochure d'aujourd'hui. Les œuvres de Clément d'Alexandrie rendent une résonance stoïcienne. Au carrefour de deux cultures — la culture grecque et la culture chrétienne — il semble avoir intégré dans son système moral l'*apatheia* ou insensibilité stoïcienne. En a-t-il exclu l'*eleos* ou miséricorde chrétienne, qui semble opposée. L'étude du R. P. Pire fournit une réponse négative à cette dernière question, et montre comment Clément d'Alexandrie crut pouvoir sur ce point particulier concilier Christianisme et Stoïcisme.

Les anciens de l'Angelicum d'avant 1931 seront heureux de constater combien le champ d'horizon des thèses doctorales en Théologie s'est élargi pour le plus grand progrès des candidats dans la formation historique. Que le temps semble loin où les aspirants-docteurs étaient forcément cantonnés dans la causalité des sacrements ! Page 21, l'auteur a ajouté une s au nom de Mgr Duchesne, et a omis le mot : *ancienne* dans le titre de l'ouvrage du savant prélat.

A. Papillon, O. P.

Lettres de sainte Thérèse — Traduction nouvelle, épurée des lettres apocryphes, par la Mère Marie du Saint-Sacrement, carmélite. Tome II. Paris, Bloud et Gay, 1939. In-8, 484 pages. 50 francs.

L'Epistolaire est probablement, de tous les écrits de la sainte, celui qui nous donne la connaissance la plus directe de sa vie quotidienne. Durant les années 1575-1577 auxquelles appartiennent les 105 lettres de ce volume, la grande fondatrice est aux prises avec les innombrables soucis et oppositions que lui suscite son activité. Elle écrit en hâte, sans se relire, avec une spon-

L'ESPRIT DES LIVRES

tanéité qui, loin d'exclure une entière maîtrise de soi, en découle. Elle est bien de ces mystiques dont Bergson a écrit qu'ils manifestent leur santé intellectuelle par « le goût de l'action, la faculté de s'adapter et de se réadapter aux circonstances, la fermeté jointe à la souplesse, un esprit de simplicité qui triomphe des complications, enfin, un bon sens supérieur ».

Il y a toujours profit à entrer en contact avec de telles âmes, surtout lorsqu'on y est aidé par une spécialiste de l'histoire et de la mystique thérésienne.

J.-M. Parent, O. P.

Paul ARCHAMBAULT — « Charles Péguy, *Images d'une vie héroïque* ». Paris, Bloud et Gay, 1939. In-8 écu, 160 pages. 18 fr. Péguy, la patrie charnelle et la cité de Dieu. Paris, Bloud et Gay, 1940. 64 pages. 5 francs.

L'Imagier de Péguy a eu la main heureuse, puisque la première édition de son livre vient de s'enlever en quelques mois. Ce rapide succès est mérité car nous avons là une magnifique série d'évocations concrètes où biographie et pensée sont adroitement liées et s'expliquent l'une par l'autre. Le procédé est d'autant plus juste que chez Péguy les idées ne sont jamais en marge de la vie ; elles tendent constamment à s'incarner dans un engagement total, comme le montrent les beaux textes cités dans ce livre.

Estimant que « l'heure est à ceux qui ont quelque chose à dire, quelque chose de vivant, de clair et de fort, susceptible de se traduire tout de suite en réconfort, en énergie, en œuvres », M. Archambault a voulu, dans une brochure toute récente, interroger Péguy sur un certain nombre de valeurs essentielles : le foyer, la justice, la patrie, la culture, la liberté, la charité, l'espérance, l'honneur, l'héroïsme. Ces mots dont on abuse trop souvent retrouvent ici leur sens profond.

J.-M. P.

Etienne BORNE — Jean LACROIX, etc. — « Options sur Demain ». Collection « La Nouvelle Journée », no 6. Paris, Bloud et Gay, 1939. In-8 écu, 200 pages. 18 francs.

Cet ouvrage dû à la collaboration d'un groupe de jeunes Français, dans le bilan qu'il dresse comme dans les solutions qu'il propose, envisage surtout les problèmes sociaux et politiques de la communauté française. Il est cependant d'un intérêt universel parce qu'il établit clairement les principes et les exigences d'une rénovation chrétienne de l'ordre temporel. Il pourra donc guider les options de tous ceux qui veulent que leur activité sociale et politique soit vraiment chrétienne.

J.-M. P.

M. NEDONCELLE — « La Souffrance, *Réflexions d'un chrétien* »
Paris, Bloud et Gay, 1940. 64 pages. 5 francs.

Ces réflexions sur le paradoxe de la souffrance, sur la mort, la solitude morale, le sentiment d'être loin de Dieu, traitent de façon neuve des sujets graves entre tous. Au lieu d'une rhétorique revêtue de dévotion, un tour personnel et proche de l'expérience, que les âmes éprouvées sauront apprécier.

J. C. FENTON — « *The Theology of Prayer* ». 1 vol. in-8 de 257 pages. Milwaukee, Bruce Publishing Company, 1939.

Les prêtres canadiens-français qui ont à assurer une prédication bilingue trouveront ici, pour la section anglaise de leur enseignement dominical, un exposé très clair, élégamment disposé, et rédigé dans un style agréable jusqu'au chatoyant. Mais, sur la façon de *penser*, de creuser et de s'approprier la doctrine de la prière pour en faire quelque chose de vivant, de palpitant, que l'on ne recherche ici rien de nouveau. Le livre de M. l'abbé Joseph Clifford Fenton est un de ceux où la théologie et la piété se répandent en considérations qui répètent en plus mou ce que les maîtres ont écrit durablement.

A. Papillon, O. P.

Dom Gaston DÉMARET, O. S. B. — « Indulgences à l'usage de tous les fidèles, suivies d'un manuel de piété ». 1 vol. in-18 de 311 pages. Paris, Librairie Téqui, 1940.

Le R. P. Dom Démaret, moine bénédictin de Solesme, a délaissé, pour un bref laps de temps, la publication de son traité français de théologie mariale en quinze volumes. On sait que les trois premières unités déjà parues de ce grand ouvrage renferment de respectables longueurs et plus d'un à-côté du sujet. Le présent opuscule, s'il vient retarder cette continuation, se fait au moins remarquer par une rédaction plus condensée et davantage *ad rem*.

Le monde ecclésiastique connaît bien le recueil officiel : *Preces et pia opera... indulgentiis ditata*, publié à Rome en 1938. Les nombreux textes latins de cette petite encyclopédie la rendent peu apte à être fréquemment consultée par la majeure partie des laïcs. Plus encore, l'abondante et touffue littérature italienne qui encombre le recueil romain pourra dérouter les clercs et les fidèles qui, « de par le vaste univers », n'ont rien à voir avec l'Italie et les hyperboles de sa langue dévote. Il importait donc d'adapter le catalogue de la Sacrée Pénitencerie à la langue et à la mentalité de chaque nation. C'est ce que Dom Démaret vient de réaliser pour les pays de langue française.

Son petit volume forme comme un tryptique dont le premier volet expose longuement la doctrine des indulgences : qu'est-ce qu'une indulgence, quelle en est l'utilité pour les fidèles vivants et trépassés, quelle est la législation présente de l'Eglise à leur sujet, et comment doit-on procéder pour s'en assurer le gain. Le panneau central contient, avec l'indication précise pour chacune d'elles des conditions exigées, les prières, invocations, oraisons jacu-

L'ESPRIT DES LIVRES

latoires, pratiques indulgenciées, les plus usuelles et les plus avantageuses : deux cent trente, extraites des sept cent quinze numéros de la collection de la Sacrée Pénitencerie, et groupées sous trois titres : a) Prières et invocations ; b) La journée, le mois, l'année catholique ; c) Indulgences spéciales. Le troisième volet nous fournit la matière d'un petit manuel de piété : prières du matin et du soir (en leurs longues et solennelles formules du dix-septième siècle), l'Ordinaire de la sainte Messe dans une traduction intégrale et vraiment réussie, les Vêpres et Complies du dimanche, les Mystères du Rosaire, le Chemin de la Croix. Des tables détaillées viennent clore ce clair et pratique manuel.

Le présent ouvrage de Dom Démaret pourra donc fournir un successeur idoine, revêtu de toutes les garanties officielles, au *Précieux Trésor des Indulgences* du R. P. Lacau, S. C. J., dont la deuxième édition avait paru en 1932.

A. Papillon, O. P.

SŒUR MARIE-AIMÉE-DE-JÉSUS — « L'Enseignement à l'Institut de la Présentation-de-Marie » — Saint-Hyacinthe, 1939.

Ce livre contient à la fois l'histoire d'une institution religieuse et l'exposé d'une méthode d'enseignement. Une première partie est consacrée à l'histoire de l'Institut de la Présentation-de-Marie, dans ses phases principales, depuis les modestes débuts sous la direction de la Vénérable Mère Rivier jusqu'aux plus récents développements, en Europe et en Amérique. Les sources d'information de cette partie, nous sont indiquées par une référence unique (p. 7) : les « Archives de la Maison » ; F. Mourret, *Vie de la Mère Rivier* ; A. Moulard, *Vie apostolique de M. Rivier*. Les « Archives de la Maison », constituent évidemment la source la plus sûre et la plus neuve. C'est là sans doute, que l'auteur a surtout puisé. Il ne nous est pas toujours possible de le savoir, cependant, n'ayant pas de références précises. Nous aurions voulu être informés avec plus d'exactitude. D'autant plus que les extraits des lettres et des œuvres de la fondatrice, cités au cours du récit, sont d'un grand intérêt. Sœur Aimée-de-Jésus y ajoute de copieux commentaires. Je ne suis pas sûr qu'elle ne soit pas tombée parfois dans l'exagération. On ne lui en voudra pas trop, cependant. Elle ne va jamais jusqu'à travestir la vérité, et ses considérations s'inspirent d'un sentiment d'admiration bien compréhensible.

L'exposé des méthodes pédagogiques, en usage dans l'Institut, occupe la majeure partie du travail. Sans doute, les procédés ont évolué depuis le temps où Mlle Rivier enseignait la lecture et le catéchisme aux enfants pauvres du Vivarais. Les cadres de l'instruction se sont élargis jusqu'à embrasser désormais un programme d'humanités grecques et latines, destiné aux jeunes filles de « bonnes familles ». Mais, le même esprit se retrouve à la base, l'esprit de la fondatrice dont l'œuvre a toujours eu pour but essentiel de « buriner le Christ au cœur de l'enfant » et de préparer les jeunes filles « à être un jour de bonnes mères de famille ». C'est fort bien dit. Et il importe de ne pas l'oublier, même et surtout lorsque l'instruction sera poussée jusqu'aux études grecques et latines. Les conquêtes du féminisme n'atteindront jamais

en grandeur et en valeur réelles, le noble rôle qui a été départi à la femme par le Créateur : être la reine du foyer, donner naissance à des enfants et les élever, au sens fort du terme.

Certaines parties de ces chapitres consacrés plus particulièrement à l'enseignement paraîtront faibles. Quand l'auteur tente de justifier l'étude des langues grecque et latine, par la nécessité de connaître l'étymologie de certains mots de la langue française ou l'utilité de faire des néologismes, il est loin d'emporter notre conviction. Ce ne serait vraiment pas la peine de sécher pendant des années sur des textes arides : il y a de nos jours tant de bons dictionnaires étymologiques. Heureusement que nous avons d'autres raisons d'étudier Sophocle et Euripide, Virgile et Cicéron. De même, on aurait désiré plus de précision sur le bilinguisme (p. 211). Le texte contient de trop nombreuses fautes de typographie, et je relève une fâcheuse répétition de 15 lignes à la page 203.

Cette étude qui a valu à son auteur le titre de Docteur en pédagogie de l'Université de Montréal, rendra service à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation, surtout à l'éducation des jeunes filles. Elle les aidera à résoudre l'angoissant problème de l'éducateur chrétien qui est d'introduire les jeunes dans le monde de la pensée, sans jeter le trouble dans leur âme.

Gérard Paré, O. P.

Henriette BREY — « Si je t'oubliais » — Editions Alsatia, Paris
— En vente à la Librairie Beauchemin, Montréal, et à la
Librairie Dominicaine, Montréal-Ottawa.

C'est un roman biblique d'un charme étrange et prenant, dont le thème principal est cette lamentable lamentation des juifs exilés :

« Nous sommes assis au bord des fleuves de Babylone,
Nous avons suspendu nos harpes aux saules de leurs vallées.
Nos vainqueurs nous ont dit de chanter nos hymnes de victoire et de joie.
Comment chanterions-nous un cantique à l'Éternel
Nous qui sommes sur la terre étrangère ?
Si je venais à t'oublier
Chère ville de Jérusalem
Fière princesse d'autrefois,
Que ma droite se paralyse
Que ma langue se dessèche et s'attache à mon palais.
Ville sainte, ma lumière, ma vie, mon plus grand trésor,
Si je t'oubliais ! »

Beaucoup de personnages intéressants dans ce roman. C'est Jérémie, le prophète à la haute stature qui s'avance sur les rocs de granit au bord des précipices, sans jeter un regard sur leur profondeur. C'est Jonathan, le prêtre rigide chargé de conserver dans l'intégrité de sa foi, le petit noyau d'Israélites échappé à l'exil. C'est le fier Azaël, fils aîné de Jonathan, pareil à une statue de marbre, élance, inaccessible et froid. C'est Eson, son frère, beau comme

L'ESPRIT DES LIVRES

David ou Absalon qui savait gagner tous les cœurs. C'est Istar, la voluptueuse Chaldéenne, tantôt femme, ange ou démon. C'est Chrysothémis, la Grecque auréolée d'or qui consent pour l'amour d'Esron à devenir prosélyte de la Thora ; Suzanne, la fille du gouverneur, pâle infirme au tragique destin ; Ruth, Uragu, Sulamite, Nubta... De ces personnages, les uns évoluent dans un décor de jardins... jardin suspendu, de platanes et de térébinthes, de massifs de mimosa... Les autres se meuvent dans un somptueux palais aux frises d'émail, aux colonnes de porphyre. Tous partent de l'amour ou vont à l'amour en montant et descendant la gamme des passions.

Un beau livre où se déroule une page héroïque de l'histoire du peuple de Jéhovah et qui nous inspire le désir d'en savoir plus long sur cette émouvante histoire. Il sort des Editions Alsatia. C'est dire qu'il se présente de façon impeccable, dans ses 330 pages. Quant à l'adaptation de Marie-Ange Lanfanger, elle ne semble rien enlever à la saveur de l'original. Bien au contraire.

Jeanne-Marie Gay

R. P. FRANCIS GOYER, S. S. S. — « *Sois tempérant... tu seras heureux* » — Secrétariat des œuvres eucharistiques, Québec, 1940. Pp. 155.

Rien n'est plus mystérieux que l'histoire intime d'une âme qui vient de reconnaître le message du Christ dans une parole tour à tour méditative et frémissante. Cette expérience bien des jeunes l'ont vécue au contact de ce prêtre toujours souffrant et priant, et, comme les auditeurs attentifs de l'*heure dominicale*, ils sont déjà familiarisés avec l'expression virile dont il sait revêtir une pensée très dense.

Pour engendrer la conviction, c'est-à-dire, mieux que la persuasion, il faut la lumière. C'est pour cela que le P. Goyer a voulu tenir ce langage austère, parler avant tout à l'esprit. Nous aimons cet optimisme qui fait confiance au sens chrétien des foules et n'hésite pas à le nourrir du pain des forts : la doctrine. Que l'on prêche ainsi toujours et on ne tardera guère à voir une charité agissante se substituer à un sentimentalisme vide ! Au lieu de tonner contre le vice, que l'on enseigne donc une bonne fois la vertu, et surtout cette vertu ample et souple comme la vie humaine que nous propose la morale !

S'il frappe moins l'imagination, cet équilibre serein — c'est la note habituelle de ces exposés alertes autant que sobres — apaise plus sûrement l'inquiétude des esprits et des cœurs. Et c'est ici surtout qu'éclate une compréhension nuancée du mécanisme de notre vie surnaturelle. Le P. Goyer ne se lasse pas d'insister sur le caractère infus de la vertu de tempérance afin de mieux montrer comment la grâce envahit jusqu'aux parties les plus troubles de notre être. Et l'aisance avec laquelle il nous décrit cette spiritualisation progressive de nos puissances charnelles laisse deviner qu'il est de ceux qui en discernent sans peine les plus délicates manifestations dans un maintien ou dans un regard.

Dynamisme *surnaturel* déposé au cœur du baptisé, la tempérance infuse doit pourtant se plier dans son exercice aux exigences de la condition *humaine*

REVUE DOMINICAINE

de ce dernier. Hésitation du jugement, faiblesse du vouloir, inertie de la chair, la grâce doit compter avec tout cela. Conscient de cette réalité, le P. Goyer songe avant tout à rendre au jugement de conscience la saine fermeté et la rectitude profonde qui en feront la meilleure sauvegarde de la vertu.

Une dernière remarque aidera à saisir la signification intégrale de cet enseignement. Chez plusieurs, le titre inscrit sur la couverture de ce petit livre évoque peut-être un souvenir plutôt terne, celui de quelque pieux recueil de pensionnat. Mais le lecteur averti ne saurait céder à une impression qui méconnaît le sens théologique de l'auteur. En écrivant : *Sois tempérant... tu seras heureux* », ce dernier ne cherche pas un mot à effet, il parle avec une rigueur toute formelle. Pour s'en convaincre, que l'on prête attention à cette remarque de saint Thomas : « Les choses qui sont l'objet de la tempérance sont, plus que toutes les autres, capables de troubler l'âme, parce qu'elles font partie essentiellement de la nature humaine. *Apaiser l'âme est donc attribué par excellence à la tempérance*, encore que ce soit un effet commun à toutes les vertus » (II-II, q. 141, a. 2, ad. 2um).

Tel est le message que le prêtre, au nom du Christ, adresse aux âmes qui écoutent sa voix. Etrange coïncidence, le prophète lui aussi, parlait de même : « Oh ! sois attentif à mes commandements, et ta paix sera comme un fleuve » (Is., 48, 18).

Noël Mailloux, O. P.

Léopold RICHER — « Silhouettes du monde politique » — Les Editions du Zodiaque, Montréal, 1940 (Prix : \$0.75).

La revue mensuelle toujours devancée par les quotidiens n'a pas souvent l'avantage de servir des primeurs à ses abonnés. Cela comporte des inconvénients et des avantages. Si le chroniqueur de la revue se voit souvent invité à revenir sur des thèmes dont les journaux ont déjà épuisé l'actualité, il se console en croyant pouvoir fournir la synthèse définitive et nourrit quelque temps l'illusion que son boniment demeurera plus longtemps sous les yeux du lecteur.

S'il s'agit du dernier livre de M. Richer, d'autres événements sont venus entre l'édition quotidienne et l'édition mensuelle modifier des manières de voir pourtant fort apparemment fondées. Je crois avoir lu une bonne partie de ce qui s'est écrit dans les journaux de langue française au sujet de « Silhouettes politiques » et les analystes m'ont semblé se rencontrer à l'unanimité sur la conclusion suivante qui ressort du reste avec évidence de l'ensemble de l'ouvrage. « Toute l'activité de nos hommes politiques est en majeure partie dominée par le souci de conserver leur mandat et l'appui de leur parti. Pour un certain nombre, la fidélité au parti est tout le mot d'ordre de la vie politique ; pour d'autres, ce sont bien souvent des intérêts étrangers à la prospérité générale de l'Etat ». La cause première de cette situation ne serait-elle pas dans le suffrage populaire universel, où la voix du père de famille, du payeur de taxes, du primate, du juge en chef est étouffée par la voix nécessairement plus massive et partant moins éclairée de la foule des irresponsables de tout genre ? La preuve n'en serait-elle pas que le dernier verdict électoral vient de

L'ESPRIT DES LIVRES

contester, trop brutalement, je l'avoue, plusieurs des manières de voir de M. Richer.

Outre cela, il reste un doute qui m'intrigue et que l'auteur me permettra d'exprimer. M. Richer est-il tellement « anti-participationniste » — les circonstances permettent de créer des mots — qu'il en vienne à douter de la sincérité de tout homme politique qui exprime l'opinion contraire ? La neutralité complète du Canada serait-elle d'après lui, la seule lumière qui permette de juger de la prudence et de l'habileté de nos législateurs ? Et puis, ces quelques lignes relevées dans le portrait de M. Drew et qui semblent avoir échappé aux appréciations des journaux, qu'en faut-il penser ? « Nous vivons dans une ère où l'on nie le droit qu'a chaque homme de posséder un foyer, mais l'on ne voit pas que l'on accueille partout le communisme comme formule d'organisation de vie économique et sociale » (page 51).

Le livre de M. Richer, excellent document pour les ultra-neutres, n'en offre pas moins à ceux qui pourraient hésiter entre deux attitudes trop absolues des renseignements fort précieux et d'un intérêt captivant sur ce qu'on pourrait appeler le clair-obscur de la politique fédérale et ceux qui en composent les jours et les ombres.

A. Saint-Pierre, O. P.

R. P. J. GRIMAL, S. M. — « La vraie conversion du cœur ». 1 vol. in-16 de XXIV-184 pages. Lyon et Paris, Librairie Emmanuel Vitte, 1940.

Dans son Avant-Propos, page VI, l'auteur déclare que le trait original et utile de son volume, « si originalité et utilité il peut y avoir », sera de centrer, dans la première étape de sa vie spirituelle, l'âme du lecteur sur le Christ présent et agissant en elle. Soit dit immédiatement : originalité il n'y a pas, pour employer l'elliptique langage du R. P. Grimal. Que Notre-Seigneur Jésus-Christ soit tout dans une existence surnaturelle commençante (*incipiens*), c'est l'enseignement traditionnel jamais remis autant en lumière et en valeur que depuis vingt ans, dans le grand mouvement originé de la revue : *La Vie Spirituelle*. De ce point de vue, les cent quatre-vingts pages du vénérable auteur présentent surtout une suite de formules et de considérations dont le relief s'est usé à passer de mains en mains.

Mais, à défaut d'originalité, ce volume du R. P. Grimal présente une appréciable utilité. Car nulle part plus que dans le domaine spirituel, ne s'avère faux le vieil adage : *assueta vilescunt*. Les séminaristes, les novices et les scolastiques viendront donc puiser dans ce petit livre, avec une doctrine un peu filandreuse de la conversion, le secret du vouloir qui est au point de départ de toutes les réalisations dans notre vie divine.

La *manière* a quelque chose de trop constamment tendu. On désirerait un peu plus d'éclaircies, et d'un genre plus adapté au but que l'histoire de Rosanna (page 132). Ce dernier récit prouve une seule chose : l'auteur, ayant séjourné chez les Franco-Américains, s'imagine être original en tirant de ce terroir des exemples, des cas, narrés avec le style populaire local, qui seront d'intérêt nul pour la quasi totalité de ses lecteurs. De même, aussi, cette manie

d'employer des paroles ou des expressions anglaises, complètement inutiles ici, et qui ont, d'ailleurs, leur équivalent dans la langue de l'auteur et dans celle de ses lecteurs éventuels. Ce travers ravivera une des souffrances de nos compatriotes des Etats-Unis ayant comme pasteurs des religieux de France : ces bons Pères, malgré une aptitude remarquable à écorcher la langue de Shakespeare, ne voudraient pour rien au monde manquer de farcir leurs conversations d'expressions ou de mots anglais.

Enfin, le R. P. Grimal en prend un peu à son aise avec l'orthographe des initiales ou des noms propres eux-mêmes : Legaudier, au lieu de Le Gaudier (page 75, note 1) ; J.-M. Lagrange, au lieu de M.-J. (page 121, note 1) ; Maurèze, au lieu de Manrèze (page 149, note 1) ; S. P. Desurmout (page 168, note 1) qui doit probablement désigner le P. Achille Desurmout, C. SS. R.

A. Papillon, O. P.

R. P. H.-M. GUINDON, S. M. M. — « Une âme mariale : Marie de Sainte-Cécile de Rome ». 1 vol. in-12 de 111 pages. Ottawa-Eastview, Les Editions Montfortaines, 1940. En vente également à la Librairie de L'Action Catholique, 1, boulevard Charest, Québec.

Le R. P. Dom Léonce Grenier, prieur de Saint-Benoît-du-Lac, a publié en deux volumes, à la fin de 1934, les notes de spiritualité de Dina Bélanger, en religion Mère Marie de Sainte-Cécile de Rome, de la Congrégation de Jésus-Marie (1897-1929). Des cahiers de la jeune religieuse, le R. P. Henri-Marie Guindon, Montfortain, vient d'extraire toutes les données mariales qui s'y peuvent rencontrer en acte ou même en puissance. Excellente idée. Réalisation édifiante.

Les deux premiers chapitres ne prouvent pas grand'chose. Après Mgr Gay, l'auteur croit à la prédestination mariale des enfants nés pendant le mois de mai (page 14). C'est pour cela, écrit-il en substance, que Dina est venue au monde le 30 avril, à la veille du mois de Marie. J'espère bien que, même née l'avant-veille de ce mois, Dina-Adélaïde Bélanger aurait obtenu une place de choix sous le manteau de Notre-Dame. De même, vers l'âge de dix ans, l'enfant estimait que les fêtes de l'Annonciation et de l'Assomption seraient pour elle « des jours à jamais mémorables » (page 22). En effet, glose l'auteur, le 25 mars 1908, pendant l'action de grâces, Notre-Seigneur fit à Dina ses premières confidences. Or, cette année-là, l'Annonciation se célébrait le 5 avril; le 25 mars était le Jeudi-Saint. C'est ce jour anniversaire de l'institution de son Eucharistie que le divin Maître choisit pour faire pénétrer sa petite épouse dans *le secret du Roi*.

On voit le genre. Le R. P. Guindon possède également une légère tendance au procédé communément désigné sous le nom de « coup de pouce ». Ainsi, page 20 : « vraisemblablement, cette date fait époque dans son ascension spirituelle ». Page 24 : « la ferveur... lui valut, sans doute, de connaître... » Je n'incrimine pas outre mesure cette manière de faire, car elle a été celle de

L'ESPRIT DES LIVRES

presque toute la littérature hagiographique jusqu'à ces dernières années. L'auteur n'a pas su secouer ce carcan.

A partir du chapitre troisième, le R. P. Guindon entre davantage dans son sujet. Mais, à part deux pages (99 et 100), son exposé eût mieux fait de s'intituler : une âme contemporaine (à supposer que la réalité corresponde pleinement au vouloir énergique du R. P.). En effet, tout cet effort littéraire de l'auteur tend à trouver chez son héroïne la théorie et la pratique de l'esclavage marial selon la formule du Bienheureux Grignon. Le R. P. entreprend de souligner, dans les extraits des cahiers de Marie Sainte-Cécile, toutes les données d'origine montfortaine. Ainsi (page 93), la religieuse a écrit :

Puisse de tous les cœurs, Marie être la *Reine* !

L'auteur souligne ce mot, car il voit là, comme dans la phrase entière, le monopole doctrinal du Bienheureux Grignon. En toutes choses il ne faut jamais forcer son talent ni celui des autres, surtout des saints et des bienheureux. C'est donc trop uniligne. Il eût fallu fouiller l'horizon marial entier de la religieuse de Sillery, comme la tentative s'en esquisse aux pages 99-100, ou modifier le titre du présent volume.

Page 30, note 2, il aurait été opportun d'ajouter l'ouvrage du R. P. P. Hoffer, marianiste : *La Dévotion à Marie au déclin du XVIIe siècle* (Paris, Editions du Cerf, 1938) et celui du R. P. A. Molien, de l'Oratoire : *Les Grands de Marie d'après les écrivains de l'Ecole française* (Paris, Desclée de Brouwer, 1936) où l'enseignement marial de Grignon de Montfort est fort bien situé dans le cadre des traités de Bérulle, Gibieuf, de Condren, Bourgoing et enfin de saint Jean Eudes. Page 76, note 1, et page 105, également note 1, il faut lire : Hurtaud, au lieu de Hurteau. Page 65, note 1, première ligne, une coquille a échappé à l'œil expert du correcteur.

A. Papillon, O. P.

HENRI DESARGUES — « Nouvelle Encyclopédie pratique d'électricité », Librairie Aristide Quillet, 1937. Deux tomes de 709 et 720 pages.

Un jeune qui pense à son avenir — tous les jeunes gens y pensent — a décidé, tout en maintenant une autre occupation, de s'intéresser d'une manière particulière à l'électricité. Où va-t-il se documenter ? Comment va-t-il se donner une vue précise des principaux phénomènes électriques, apprendre de quelle manière on produit et on accumule le précieux fluide, comment on l'utilise, quelles en sont les grandes applications, depuis le calcul des canalisations d'immeubles jusqu'aux menus problèmes de l'éclairage d'une pièce ? Il nous demanda d'examiner pour lui la « Nouvelle Encyclopédie pratique d'Electricité », et voici ce qui résulte de cet examen.

L'ouvrage répond à tous les points énumérés plus haut et à bien d'autres. Il est agréable à lire et s'adresse à tous les « hommes de bonne volonté », selon l'expresse intention de l'éditeur. Les exigences du lecteur contemporain en ces matières y sont satisfaites : schémas et croquis abondent à raison de plusieurs par page ; des planches hors texte, permettant même sur place la

décomposition partielle des moteurs, augmentent le caractère à la fois scientifique et éducatif de l'œuvre.

Il n'y a pas de chapitre particulier consacré à l'appareillage. Il faudra aller chercher la description de chaque appareil dans son cadre propre, ce qui est au bénéfice de l'organisation générale, et qui demandera au lecteur studieux de se donner d'abord une bonne vue d'ensemble de cette encyclopédie. Par exemple, qui voudra des renseignements sur les disjoncteurs et les fusibles, devra se diriger lui-même aux chapitres réservés à la production et à la distribution.

M. Henri Desargues, professeur à l'École supérieure d'électricité, qui a pris la direction de l'ouvrage, a accompli avec ses collaborateurs un travail qui répond à la devise de l'éditeur, M. Aristide Quillet : Bien moude et pour tous.

A.-M. M.

Abbé THELLIER DE PONCHEVILLE — « Les Leçons de l'Épreuve »
— 1 vol. in-12 de 208 pages. 12 francs — Editions Bloud et
Gay, 3, rue Garancière, Paris-VI.

L'histoire est un perpétuel recommencement, dit-on souvent. 1940 est-il si différent de 1914 ? Ne sont-ce pas les mêmes problèmes qui se posent avec peut-être plus d'acuité encore ? Dès lors s'imposent avec force les mêmes solutions chrétiennes : la rééducation spirituelle de l'humanité, l'amour du Christ et de son Église.

Aussi longtemps qu'on se refusera d'entendre la vérité chrétienne, aussi longtemps le monde restera terriblement désaxé et désuni. « Seule une fraternité des nations, seul le respect du droit et de la justice achemineront les peuples vers une résurrection de paix durable ».

Telle est la thèse que développe l'abbé Thellier de Poncheville. Aumônier militaire, il a vu les horreurs de la guerre, il a recueilli les dernières paroles des mourants, il a entendu les plaintes amères d'âmes en quête de paix, d'amour et de divin. Aussi, l'auteur nous en parle avec émotion. On y entend l'écho d'un orateur et d'un poète.

Nous recommandons ce petit volume plein de charme et d'idées enrichissantes.

L.-P. F.

S. E. le Cardinal VILLENEUVE — « Le Saint Baptême, Grâce
baptismale ». Instructions d'Avent à la basilique de Québec.
Québec, Librairie de l'Action Catholique, 1939.

Il n'y a pas de vie chrétienne fervente sans la connaissance approfondie des vérités de la foi. C'est dans cette pensée que nombre de prédicateurs et d'écrivains ont entrepris de renouveler l'enseignement sacré de la parole et de la plume, en abordant devant leurs auditeurs ou leurs lecteurs les grandes vérités doctrinales du christianisme. Son Eminence le cardinal Villeneuve a mis au service de cette cause entre toutes importante la connaissance remar-

REVUE DOMINICAINE

quablement profonde qu'il possède de la théorie catholique. Il a donné en chaire à la basilique de Québec, d'année en année, à l'occasion de l'Avent et du Carême, puis publié, des sermons sur les questions doctrinales les plus importantes : la Messe, le Mariage, la Justice, la Tempérance, la Pureté. A l'Avent 1939, Son Eminence a traité de la grâce baptismale. Ce sont ces instructions que nous recevons aujourd'hui en volume. Cet ouvrage contient trois longues instructions sur la grâce sacramentelle du baptême, envisagée en tant qu'elle nous fait enfants de Dieu, temples de Dieu, membres du Corps mystique. C'est un travail qui vaut d'être lu et médité par tous les fidèles soucieux de grandir dans leur foi, et par tous les prêtres qui veulent trouver en peu de pages un exposé autorisé sur la grâce du baptême et un exemple de cette prédication doctrinale qu'ils doivent faire au peuple chrétien.

H.-D. R.

CONCOURS DE CONTES

A l'occasion de la publication de son 25e Almanach, l'Action Sociale Catholique organise un grand concours de contes de Noël et de contes de Pâques. Voici quelles sont les conditions de ce concours :

Conditions :

1. Prose ou poésie (sujets canadiens).
2. Longueur : Les manuscrits en prose ne devront pas dépasser deux mille (2 000) mots.
3. Typographie : Tout manuscrit soumis devra être rédigé sur du papier de format courant (8½ x 11), dactylographié, à double espace, sur un seul côté de feuille.

Clôture du concours :

4. Le concours se terminera le 1er juillet 1940 ; il ne sera accepté aucun manuscrit après cette date.

Pseudonyme :

5. Chaque manuscrit devra porter un pseudonyme.

Nom et adresse :

6. Dans une enveloppe séparée, on devra transmettre son nom, son adresse, son occupation ainsi que le pseudonyme choisi.

Destination :

7. On adressera les manuscrits et toute correspondance à ce sujet comme suit : « Concours de l'Almanach de l'Action Sociale Catholique », case postale 40, Québec.

Prix :

8. A la suite de la décision d'un jury, les prix seront décernés aux vainqueurs comme suit : 1er prix : \$50 ; 2e prix : \$25 ; 3e prix : \$15 ; 4e prix : \$10 ; 5e prix : \$10.

Privilège :

9. Les manuscrits deviennent tous la propriété de l'Action Sociale Catholique qui se réserve le droit de les publier dans les almanachs futurs.

Table des matières

(Premier semestre)

JANVIER

T. R. P. M.-A. Lamarche, O. P. — « Sanctification mutuelle des époux ».	3
M. Guy de Larigaudie — « Le chant du vieux pays - I ».	11
Mlle Yvette Parent — « Tracé d'une biographie de Marcel Proust ».	21
M. Ernest Palascio-Morin — « Propos d'un publicain ».	29

Le Sens des Faits. — L'actualité d'une revue, par le T. R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P. — Trop de médecins ? par le R. P. M.-V. MASSON, O. P. — Projections : <i>Sur deux tombes</i> — <i>Une once d'action</i> , par CRITICUS.	37
---	----

L'Esprit des Livres. — <i>L'avenir de notre bourgeoisie</i> (A. S.-P.) Œuvres de S. Augustin (J.-M. P.) Leclercq : <i>Dialogue de l'homme et de Dieu</i> (J.-M. P.) Laurent : <i>De Abbreviationibus et Signis Scripturæ Gothicæ</i> (A. P.) Kuckhoff : <i>Paternité</i> (V. D.) Dorner : <i>Le Prédicateur des Enfants</i> (V. D.) Morice : <i>La Mère de Jésus</i> (A. P.) Mlle Filion : <i>Amour moderne</i> (A. S.-P.) Lebrun : <i>In Christo!</i> — Bernard : <i>Entretiens sur l'essence du Christianisme</i> — Shakespeare : <i>Les Comédies</i> — Accusés de réception.	46
---	----

FÉVRIER

Mme Claudine S. Vallerand — « A l'intérieur d'une maternelle ».	57
R. P. Noël-M. Mailloux, O. P. — « A propos d'un livre récent ».	72
M. Guy de Larigaudie — « Le chant du vieux pays - II ».	76
Mme Annette LaSalle-Leduc — « Heureux qui comme Ulysse... ».	86

Le Sens des Faits. — Nominations Episcopales, par le T. R. P. P.-M. GAUDRAULT, O. P. — Les Iles, par M. Guy SYLVESTRE — Projections : <i>La diététique de l'Eglise</i> — <i>Et l'appel à la perfection</i> , par CRITICUS.	95
--	----

L'Esprit des Livres. — Galtier : <i>Le Sacré-Cœur</i> (A. P.) Molien : <i>La Liturgie des Saints. Les Anges et les Apôtres</i> (A. P.) Honoré : <i>Cinq minutes avec le Christ</i> (A. P.) Mme Mallié-Guillemin : <i>La vie aimable de S. François de Sales</i> (A. P.) Rambaud : <i>Saint Dominique, sa vie, son âme, son ordre</i> — Pouliot : <i>Premiers Ouvriers de Nouvelle France</i> (H. C.) Martin : <i>Le Temple</i> — Desrosiers : <i>Histoire de la Musique</i> (A. P.) Gilles : <i>Monsieur Jacques B. de Sreven</i> (A. S.-P.) Percheron et Teston : <i>L'Indochine</i> — Mlle N. Denis-	
--	--

REVUE DOMINICAINE

Boulet : <i>La carrière politique de sainte Catherine de Sienne</i> — Nyssens-Braun : <i>Dom Columba Marmion intime</i> — Accusés de réception.	104
--	-----

MARS

M. Guy Boulizon — « Le dessin scolaire et les enfants ».	113
M. Léopold Richer — « La liberté et l'unité dans le Commonwealth ».	121
M. Guy de Larigaudie — « Le chant du vieux pays - III ».	134

Le Sens des Faits. — Le R. P. Charland au Collège de Lévis, par Mgr Elias ROY, P. D. — Où l'on fond nos cloches, par M. François-J. BRASSARD — Kierkegaard et Gilson, par SIGER — Projections : <i>In serviundo consumor</i> — <i>Les temps sont changés ?</i> par CRITICUS.	146
---	-----

L'Esprit des Livres. — Simard : <i>Les universités catholiques</i> (A. P.) Ducattillon : <i>Quand le Monde oublie Dieu</i> (B.-M. B.) Rambaud : <i>Douce Vierge Marie</i> (H. C.) Dion-Lévesque : <i>Vita</i> — <i>Racisme et Catholicisme</i> (T.-M. L.) Favier : <i>L'armure du soldat de Dieu</i> (J.-M. G.) Willan : <i>A Manual of Ear-Training and Sight-Singing</i> (M.-R. B.) Roy : <i>L'organisation catéchétique</i> (V. D.) Chabot : <i>Vitrail</i>	160
--	-----

AVRIL

T. R. P. M.-A. Lamarche, O. P. — « Pour une spiritualité des laïcs ».	169
M. Benoît Brouillette — « L'enseignement de la géographie ».	171
R. P. Yves-M. Faribault, O. P. — « Vers une mystique de l'aviation ».	183
Mme Nadia Labarre — « Ravel - I ».	194

Le Sens des Faits. — Mieux qu'un livre, par Mme Emilie RINFRET — Carnet de misère, par Mme Julia RICHER — Un autre assassinat, par le R. P. M.-V. MASSON, O. P. — Projection : <i>Pourquoi chasser le naturel</i> , par CRITICUS.	204
--	-----

L'Esprit des Livres. — Gray et Votaw : <i>Statistics Applied to Education and Psychology</i> (N. M.) Smith : <i>Elementary Part-Writing</i> (M.-R. B.) Themmens : <i>La passion de l'amour</i> (A. P.) Desbuquoit : <i>Avec Dieu toujours</i> (A. P.) Oppenheim : <i>Institutiones Systematico- Historicæ in Sacram Liturgiam</i> (A. P.) Van Houtryve : <i>L'esprit de Dom Marmion</i> (A. P.) Mlle Beaupré : <i>Jeanne LeBer, première Recluse du Canada français</i> (A.-M. R.) — Sœur Paul-Emile : <i>Le renouveau marial dans la littérature française depuis Châteaubriand jusqu'à nos jours</i> — Lavarenne : <i>Le Bréviaire des parents</i> — <i>Voulez- vous que vos enfants soient de bons élèves ?</i>	215
--	-----

TABLE DES MATIÈRES

MAI

T. R. P. Réginald Garrigou-Lagrange, O. P. — « Avez-vous une vie intérieure ? »	225
Mlle Marcelle Gauvreau — « Les sciences naturelles et les enfants ».	229
M. Guy Sylvestre — « Les chants d'Henri Ghéon ».	243
Mme Nadia Labarre — « Ravel - II ».	254
—————	
Le Sens des Faits. — Saint Ignace de Loyola et les Dominicains, par le R. P. Hyacinthe COUTURE, O. P. — La prière pour la Paix, par le R. P. A.-M. RICHER, O. P. — Projections : <i>Famine chez les riches ? Une voix nationale ?</i> par CRITICUS.	263
—————	
L'Esprit des Livres. — Ceuppens : <i>Theologia Biblica</i> , T. II (Y.-M. F.) Barbeau et Lecavalier : <i>Profil criminologique de la démence précoce</i> (N. M.) Williamson : <i>Great Catholics</i> (A. P.) Tassé : <i>Les salons français</i> (M.-A. L.) <i>Les Editions d'Art Fernand Nathan</i> (M.-A. L.) Accusés de réception.	275

JUIN

R. P. Marie-Alain Couturier, O. P. — « Problème d'un art religieux canadien ».	281
R. P. Julien Péghaire, C. S. Sp. — « Pour une organisation meilleure des études philosophiques ».	286
T. R. P. M.-A. Lamarche, O. P. — « La famille et le milieu du travail ».	300
—————	
Le Sens des Faits. — Neutralité, par le R. P. Gérard PARÉ, O. P. — Un congrès scientifique à Ottawa, par le R. P. Raymond-M. VOYER, O. P. — Visites Interprovinciales, par Mme Emilie RINFRET — Projections : <i>Le P. Couturier à notre aide — Cure de soleil</i> , par CRITICUS.	309
—————	
L'Esprit des Livres. — Desquerat : <i>La Propriété</i> (A.-M. G.) McNabb : <i>Eleven, thank God !</i> (R. M.) Pire : <i>Pitié ou Insensibilité ?</i> (A. P.) Archambault : <i>Charles Péguy</i> (J.-M. P.) Borne : <i>Options sur Demain</i> (J.-M. P.) Fenton : <i>The Theology of Prayer</i> (A. P.) Démaret : <i>Indulgences à l'usage de tous les fidèles</i> (A. P.) Marie-Aimée-de-Jésus : <i>L'enseignement à l'Institut de la Présentation-de-Marie</i> (G. P.) Brey : <i>Si je t'oubliais</i> (J.-M. G.) Goyer : <i>Sois tempérant</i> (N. M.) Richer : <i>Silhouettes du monde politique</i> (A. S.-P.) Autres publications. Table des Matières, 1er semestre.	321

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

- NOTRE BUT : Diffuser le plus abondamment possible les livres sains et vivifiants.
 - NOTRE PRINCIPAL MOYEN : Fixer nos prix de vente le plus bas possible.
-

SERVICE DE LIBRAIRIE : Nous pouvons vous fournir de tous les livres canadiens ou français à caractère religieux ou social, particulièrement dominicains.

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
5375, Av. N.-D. DE GRÂCE,
MONTRÉAL

COLLÈGE DOMINICAIN
95, Av. EMPRESS,
OTTAWA

BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

R. P. THOMAS-M. LAMARCHE, O. P. (3 volumes) PRIX : \$1.65

Comment rendre l'argent au peuple?

Tome I : La Monnaie nationale
Tome II : La Monnaie internationale
Tome III : Questions complémentaires et solutions.

« ... Seul un véritable penseur, formé à la plus pure tradition thomiste, pouvait écrire ce livre... »

GEORGES HERMANN DERRY,
S.T.B., Ph. D., LL.D., K.C.S.G.

En collaboration Prix : \$0.50

FRÈRES PRÊCHEURS en Terre Canadienne

« ... Canalisée en quelque sorte par le génie thomiste, enrichie de tout l'acquis de son glorieux parcours historique, la vie dominicaine se maintient, depuis sept siècles, en une inviolable unité et selon la ligne de son adaptation originelle... »

O. P.

R. P. Louis LACHANCE, O. P.

(2 vol.) Prix : \$2.50

L'HUMANISME POLITIQUE DE SAINT THOMAS (INDIVIDU-ETAT)

« Voici deux beaux volumes, souples, aérés, frais et rafraîchissants ; point de morgue scolastique, mais de la méditation sereine, où une pointe de ferveur, ou d'humour, ou de malice, fait passer l'analyse métaphysique ».

M.-D. CHENU, O. P.
RECTEUR DU SAULCHOIR

En vente à

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA

PRINCIPAUX COURS

Mathématiques — Physique
Chimie — Dessin Industriel
Géométrie Descriptive
Arpentage

Mécanique — Résistance des
Matériaux — Minéralogie
Géologie — Mines
Métallurgie

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

(AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL)
ÉCOLE D'INGÉNIEURS — FONDÉE EN 1873

Travaux Publics — Bâtiment — Mines — Electricité — Chimie
Industrielle — Laboratoire d'Analyses, de Recherches et d'Essais
Laboratoire Provincial des Mines

1430, RUE SAINT-DENIS — MONTRÉAL
Laboratoire des Mines: LA. 7880 — Administration: LA. 9207

PRINCIPAUX COURS

Thermodynamique, Machines
Thermiques, Hydraulique,
Electrotechnique, Construc-
tions Civiles, Béton.

Ponts, Constructions Métal-
liques, Voirie Rurale et Ur-
baine, Chimie Industrielle,
Législation Industrielle,
Finances.

No.	Date	Description	Amount
1	1880	Jan 1 Balance	100.00
2	1880	Jan 10	50.00
3	1880	Jan 20	25.00
4	1880	Jan 30	10.00
5	1880	Feb 10	75.00
6	1880	Feb 20	30.00
7	1880	Feb 30	15.00
8	1880	Mar 10	60.00
9	1880	Mar 20	20.00
10	1880	Mar 30	10.00
11	1880	Apr 10	80.00
12	1880	Apr 20	40.00
13	1880	Apr 30	20.00
14	1880	May 10	90.00
15	1880	May 20	50.00
16	1880	May 30	30.00
17	1880	Jun 10	100.00
18	1880	Jun 20	60.00
19	1880	Jun 30	40.00
20	1880	Jul 10	110.00
21	1880	Jul 20	70.00
22	1880	Jul 30	50.00
23	1880	Aug 10	120.00
24	1880	Aug 20	80.00
25	1880	Aug 30	60.00
26	1880	Sep 10	130.00
27	1880	Sep 20	90.00
28	1880	Sep 30	70.00
29	1880	Oct 10	140.00
30	1880	Oct 20	100.00
31	1880	Oct 30	80.00
32	1880	Nov 10	150.00
33	1880	Nov 20	110.00
34	1880	Nov 30	90.00
35	1880	Dec 10	160.00
36	1880	Dec 20	120.00
37	1880	Dec 30	100.00
38	1880	Total	3000.00

